

INSTANCE BASSIN ENSEIGNEMENT QUALIFIANT FORMATION EMPLOI DE NAMUR RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023-2025

24 MARS 2026



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

NAMUR

CHAMBRE EMPLOI ET FORMATION

Table des matières

1. Ressources de l'Instance en matière de RH.....	p 1
2. Dialogue et concertation entre acteurs locaux : Enseignement, Formation, Emploi....	p 3
3. Elaboration des rapports analytiques et prospectifs.....	p 8
4. Mission de remise d'avis.....	p 13
5. Pôles de synergies et projets de l'Instance	p 17
6. Activités des Chambres.....	p 28
7. Autres travaux interbassins.....	p 31

1. Ressources de l'Instance en matière de RH

La composition de l'équipe permanente de l'Instance Bassin EFE de Namur pour l'exercice 2023 était la suivante :

Nom-Prénom	Fonction	Nombre Equivalent temps plein
ALEXANDRE Antoine	Chargé de mission	Entré en service le 1 ^{er} octobre à 0,7 ETP
CHAUFUREAU Lorry	Assistante d'équipe	Entrée en fonction le 1 ^{er} février à 1 ETP
DUMONT Thérèse	Chargée de mission	0,6 ETP jusqu'au 23 avril – malade du 24 avril au 31 août. Départ pour une autre fonction à la Direction territoriale du Luxembourg le 16 septembre
GILLAIN Noël	Chargé de mission	Pause carrière à temps plein jusque fin février – Prolongation jusqu'à fin août 2023 – Prolongation jusque fin 2024
LAZZARA Nathalie	Chargée de mission	1 ETP
LEFEVRE Laurence	Chargée de mission	0,8 ETP
MARTIN Laurie	Cheffe de projet Chambre Enseignement	1 ETP
MICHIELS Françoise	Coordinatrice	1 ETP
PIRE Françoise	Assistante	0,8 ETP du 1 ^{er} janvier au 31 mars et du 1 ^{er} octobre au 31 décembre – 1 ETP du 1 ^{er} avril au 30 septembre

La composition de l'équipe permanente de l'Instance Bassin EFE de Namur pour l'exercice 2024 était la suivante :

Nom-Prénom	Fonction	Nombre Equivalent temps plein
ALEXANDRE Antoine	Chargé de mission	0,7 ETP jusqu'au 31 janvier – 0,8 ETP à partir du 1 ^{er} février – 1ETP à partir du 1 ^{er} décembre 2024
CHAUFUREAU Lorry	Assistante d'équipe	1ETP
FRARE Christine	Chargée de mission	1 ETP (à mi-temps médical) à partir du 28 octobre
GILLAIN Noël	Chargé de mission	Pause carrière à temps plein jusque fin février – Prolongation jusqu'à fin août 2024 – Prolongation jusqu'à fin février 2025
LAZZARA Nathalie	Chargée de mission	1 ETP
LEFEVRE Laurence	Chargée de mission	0,8 ETP
MARTIN Laurie	Cheffe de projet Chambre Enseignement	1 ETP
MICHIELS Françoise	Coordinatrice	1 ETP
PIRE Françoise	Assistante	0,8 ETP du 1 ^{er} janvier au 31 mars et du 1 ^{er} octobre au 31 décembre – 1 ETP du 1 ^{er} avril au 30 septembre

La composition de l'équipe permanente de l'Instance Bassin EFE de Namur pour l'exercice 2025 était la suivante :

Nom-Prénom	Fonction	Nombre Equivalent temps plein
ALEXANDRE Antoine	Chargé de mission	1 ETP
CHAUFUREAU Lorry	Assistante d'équipe	1 ETP
GILLAIN Noël	Chargé de mission	Pause carrière 1TP jusque fin février – Prolongation jusque fin juin – Prolongation jusque fin décembre 2025
FRARE Christine	Chargée de mission	1 ETP (à mi-temps médical durant toute l'année)
LAZZARA Nathalie	Chargée de mission	1 ETP
LEFEVRE Laurence	Chargée de mission	0,8 ETP
MARTIN Laurie	Cheffe de projet Chambre Enseignement	1 ETP
MICHIELS Françoise	Coordinatrice	1 ETP
PIRE Françoise	Assistante	0,8 ETP du 01/01 au 31/03 – 1 ETP à partir du 01 avril 2025 jusqu'au 31/12

Remarques :

- Mme Laurie Martin est détachée de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Mme Françoise Pire a été nommée au grade d'Assistant principal le 1^{er} juin 2023.
- M. Antoine Alexandre est entré en stage en vue de sa statutarisation au grade d'Attaché le 1^{er} février 2025 pour une durée de 12 mois.
- L'équipe de l'Instance Bassin EFE de Namur a accueilli en son sein en date du 28 octobre 2024, une Chargée de mission supplémentaire à la suite d'un repositionnement en provenance de l'Instance Bassin EFE de Hainaut sud.

2. Dialogue et concertation entre acteurs locaux : Enseignement, Formation, Emploi

2.1 Instance Bassin EFE de Namur

Mme Fabienne TINANT a assuré la Présidence de l'Instance tout au long des années 2023 à 2025.

Vice-Présidences :

Vice-Présidence : Pôle des Interlocuteurs sociaux	Mme Stéphanie DEMARCHE (UWE), jusqu'à son départ en mai 2024
Vice-Présidence : Pôle des Opérateurs de la formation/insertion	M. Thierry DEVREUX (IFAPME)
Vice-Présidence : Pôle des Opérateurs d'enseignement*	Janvier 2023 à février 2024 : M. David WAUCQUEZ Février 2024 à janvier 2025 : M. Jean-Alexandre VERDONCK Janvier à décembre 2025 : Mme Pascale GENNOTTE et ensuite M. Yannick ROLLAND (à partir de septembre 2025)

* mandat attribué au Vice-Président de la Chambre Enseignement de Namur. Changement de mandat tous les ans au mois de février.

L'Instance Bassin EFE n'a pas procédé au renouvellement de la désignation d'un nouveau Vice-Président pour le Pôle des Interlocuteurs sociaux après le départ de Mme Demarche, en l'attente des coordonnées de son remplaçant.

Fréquence des réunions plénières :

Au cours de la période 2023-2025, l'Instance Bassin EFE de Namur s'est réunie tous les deux mois, en alternance avec les réunions de la Chambre Emploi Formation. Les séances plénières se tiennent en général le 2^{ème} lundi du mois après-midi (sauf si jour férié ou congé scolaire) et sont suspendues durant les mois de juillet et août.

15 séances plénières de l'Instance Bassin EFE de Namur ont été organisées au cours de la période 2023-2025.

L'Instance s'est réunie 5 fois en 2023 : les 13 février, 17 avril, 12 juin, 9 octobre et 4 décembre 2023.

Elle s'est réunie 5 fois en 2024 : les 19 février, 8 avril, 10 juin, 14 octobre et 9 décembre.

Enfin, elle a également tenu 5 réunions en 2025 : les 17 février, 7 avril, 2 juin, 13 octobre et 8 décembre 2025 (séance spéciale élargie à l'ensemble des acteurs de ses champs de compétence du territoire du Bassin namurois).

Composition de l'Instance :

La composition de l'Instance a été renouvelée, sur base de l'arrêté de désignation des membres du 17 février 2022, lors de la séance plénière du 14 mars 2022 pour une durée de trois ans.

Le Ministre Jeholet a adressé en date du 19 août 2025, un courrier aux Présidents des Instances annonçant la décision de prolonger les mandats des membres, ainsi que des Présidents, jusqu'au 31 décembre 2025 afin « de garantir la continuité des travaux en cours et de permettre aux services administratifs de disposer du temps nécessaire pour préparer sereinement le renouvellement des mandats ».

Au cours de la période 2023-2025, l'Instance Bassin EFE de Namur a étendu la liste de ses **invités à titre d'experts permanents** à :

- La présidente de la Chambre Enseignement de Namur,
- Un représentants des Centres d'Enseignement et de Formation en Alternance (CEFA)

Composition de l'Instance au 31 décembre 2025 :

Les Instances Bassin EFE ont la particularité de réunir à la fois des représentants des interlocuteurs sociaux, des opérateurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion et des opérateurs d'enseignement.

FONCTIONS		MEMBRES		
Présidente	Fabienne TINANT			
Membres effectifs	Interlocuteurs sociaux	Opérateurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion		Opérateurs d'enseignement
	Sébastien CARBONI (FGTB)	Nadine BARE (FOREM)		Olivier CALLENS (Enseignement qualifiant)
	Sophie COUDOU (UNIPSO)	Geneviève BESONHE (FOREM)		Etienne GILLIARD (AGE)
	Damien DEQUESNE (CSC)	Christophe COSTANTIELLO (FOREM)		Gilles GRAINDORGE (Enseignement pour adultes)
	Aurélien MARICHAL (UCM)	Thierry DEVREUX (IFAPME)		Sophie LAMARGUE (AGE)
	Isabelle MEERHAEGHE (CSC)	Marie LOISELET (CISP)		Paul LEBLANC (Enseignement qualifiant)
	Monique SIMON (CGSP)	Marie-Anne NOEL (IFAPME)		François LEMAIRE (Enseignement pour adultes)
	Jacques SPELKENS (AKT)	François-Xavier WALTER (FOREM)		Yannick ROLLAND (Enseignement qualifiant)
	<i>A désigner (AKT)</i>	Véronique WILMOTTE (CISP)		Jean-Alexandre VERDONCK (Enseignement qualifiant)
Membres avec voix consultative	Augustine BALFROID (CPMS)	Johan DELMOTTE (AVIQ)		Anne-Cécile MASSART (IWEPS)
	Ludovic COUNE (Enseignement spécialisé)	Sandrine EVERARD (MIRE)		Anne-Françoise POLLE (Alphabétisation)
	Stéphanie DECHAMPS (Enseignement spécialisé)	Sophie JENICOT (Centres publics d'Action Sociale)		
Membres invités permanents	Anne BOUILLOT (CEFA Tamines)	Elisabeth HODY (CFISPA)		Céline PINEUX (Présidente de la Chambre Enseignement Namur)
	Joseph BURNOTTE (Président de la Chambre Emploi Formation)	Pierre-Henri JANSSEN (Cité des Métiers de Namur)		Fabian RESTIAUX (Pôle académique de Namur)
	Benoîte DESSICY (CRI/CAI Namur)	Delphine MAROT (BEP)		

2.2 Bureau de l'Instance Bassin EFE de Namur

Composition du Bureau :

L'Instance namuroise a décidé de limiter la composition de son Bureau au Président et aux Vice-Présidents de l'Instance ; ainsi qu'aux Présidents des Chambres Emploi Formation et Enseignement. L'Instance Bassin EFE de Namur n'a pas souhaité instaurer un système de suppléance pour les membres du Bureau. Le Bureau a pour mission principale de préparer les réunions de l'Instance, d'assurer le suivi budgétaire (frais de fonctionnement de l'Instance), ainsi que le suivi de ses travaux.

Composition du Bureau au 31 décembre 2025 :

Présidente de l'Instance	Fabienne TINANT
Président de la Chambre Emploi Formation	Joseph BURNOTTE
Présidente de la Chambre Enseignement	Céline PINEUX
Vice- Président IBEFE – Pôle Enseignement	Yannick ROLLAND
Vice- Président IBEFE – Interlocuteurs sociaux	-
Vice- Président IBEFE – Pôle Formation	Thierry DEVREUX
Secrétariat	Françoise MICHIELS, Coordinatrice IBEFE

Le Bureau de l'Instance Bassin EFE de Namur s'est réuni à 14 reprises durant la période 2023-2025 :

- 5 fois en 2023 (les 16 janvier, 30 mars, 22 mai, 13 septembre et 8 novembre 2023) ;
- 5 fois en 2024 (les 17 janvier, 15 février, 15 mai, 18 septembre et 13 novembre 2024) et
- 4 fois en 2025 (les 14 janvier, 11 mars, 16 septembre et 18 novembre 2025).

2.3 Chambre Emploi Formation de Namur

La Chambre Emploi Formation de Namur s'est réunie à 14 reprises au cours des années 2023 à 2025 :

- 5 fois en 2023 (les 16 janvier, 13 mars, 15 mai, 25 septembre et 13 novembre) ;
- 5 fois en 2024 (les 15 janvier, 18 mars, 27 mai, 9 septembre et 18 novembre) ;
- 4 fois en 2025 (les 17 mars, 19 mai, 8 septembre et 17 novembre 2025).

La séance de la Chambre initialement prévue le lundi 13 janvier 2025 a été annulée en raison d'une action de mobilisation syndicale organisée le même jour.

Par ailleurs, la séance du 8 septembre 2025 était une séance spéciale, organisée conjointement avec la Commission sous-régionale de concertation du Forem de Namur.

Composition de la Chambre Emploi Formation de Namur

M. Joseph BURNOTTE a présidé la Chambre Emploi Formation de Namur tout au long de ces trois années.

Composition de la Chambre Emploi Formation à la date du 31 décembre 2025 :

FONCTION	MEMBRES		
Président	Joseph BURNOTTE		
Membres effectifs	Nadine BARE (FOREM)	Membres suppléants	Sébastien CARBONI (FGTB)
	Sophie COUDOU (UNIPSO)		Thierry DEVREUX (IFAPME)
	Anne DOMBRECHT (FGTB)		Matthieu DEWEVRE (UCM)
	Coralie FRANCO (CSC)		Aurore FENAUX (AKT)

	Aurélie MARICHAL (UCM)		Pierre LEDECQ (CSC)
	Marie-Anne NOEL (IFAPME)		Isabelle MEERHAEGHE (CSC)
	Jacques SPELKENS (AKT)		Giuliana ROSSO (FOREM)
	Fabienne TINANT (CSC)		Monique SIMON (FGTB)
	Philippe TOMCZYK (FGTB)		<i>A désigner (UCM)</i>
	<i>A désigner (UCM)</i>		<i>A désigner (UNIPSO)</i>
Membres invités	Benoîte DESSICY (CRI/CAI Namur) Sandrine EVERARD (Mirena) Marie HERMANS (CISP) Delphine MAROT (BEP) Véronique MINE (Enseignement pour adultes) Céline PINEUX (Présidente de la Chambre Enseignement de Namur)		

La Chambre Emploi Formation a pris la décision d'inviter à siéger à chacune de ses séances à la fois les membres effectifs et les membres suppléants. Y siègent également comme experts invités de manière permanente : un représentant de l'intercommunale de développement économique du territoire (le Bureau économique de la Province de Namur), la directrice du Centre régional d'intégration pour personnes étrangères ou d'origine étrangère de Namur (CAI Namur), la Présidente de la Chambre Enseignement de Namur ; ainsi que des représentants de l'Enseignement pour adultes, de la Mission régionale pour l'Emploi namuroise et des Centres d'insertion socioprofessionnelle.

Vice-Présidents :

Pôle des organisations représentatives des employeurs	Jacques SPELKENS (UWE)
Pôle des organisations représentatives des travailleurs	Fabienne TINANT (CSC)

Mandats de la Chambre Emploi Formation à la Mission régionale pour l'emploi de Namur - Mirena et au sein de la Chambre Enseignement de Namur :

M. Joseph BURNOTTE a siégé au sein du **Conseil/Organe d'Administration de la Mirena en tant que Président de la Chambre Emploi Formation de Namur tout au long de la période 2023-2025.**

Mandats de la Chambre Emploi Formation au sein des Centres de Technologies Avancées (CTA) :

Tout au long de ces trois années, **la Chambre Emploi Formation de Namur a participé à l'ensemble des réunions des Comités d'Accompagnement des 5 CTA* présents sur son territoire** (2 réunions par année pour chacun des CTA), via la présence de membres mandatés par la Chambre ou, à défaut, de membres du personnel de l'équipe de l'Instance.

* CTA formations agronomiques des secteurs verts de Gembloux, CTA en équipements et techniques du bâtiment de Ciney, CTA dans les métiers de l'automobile et de la carrosserie de Namur, CTA en gestion hôtelière de Namur et CTA en sciences appliquées de Namur.

2.4 Chambre Enseignement de Namur

La Chambre Enseignement de Namur **s'est réunie à 6 reprises durant la période 2023-2025.** Elle a tenu 1 seule Assemblée générale en 2023 (le 24 avril – remarque : le Bureau de la Chambre s'est quant à lui réuni à deux reprises, les 3 avril et 19 septembre), 3 Assemblées générales en 2024 (les 4 avril, 3 septembre et 3 décembre 2024) et 2 Assemblées en 2025 (les 16 juin et 26 septembre 2025).

Chaque séance de l'Assemblée générale a été précédée d'une réunion préparatoire du Bureau de la Chambre Enseignement.

Présidence et vice-présidence de la Chambre Enseignement de Namur :

La Présidence de la Chambre Enseignement de Namur a été assurée par M. Hugues DELACROIX de début 2023 à février 2024. Depuis lors, avec l'entrée en vigueur du nouveau décret Gouvernance dans l'Enseignement qualifiant qui a modifié la composition et les missions des Chambres Enseignement, c'est Mme Céline PINEUX, Directrice de Zone pour la zone 6 (Namur), qui assure la Présidence de la Chambre Enseignement de Namur.

La première réunion de la nouvelle Chambre Enseignement de Namur s'est tenue le 4 avril 2024.

Celle-ci a désigné trois vice-présidents, dont un vice-président parmi ses trois membres issus de la Chambre Emploi Formation de l'Instance. Il s'agit de Mme Fabienne TINANT.

2.5 Assemblée des Instances Bassin EFE

L'Assemblée des Instances Bassin EFE s'est réunie à 4 reprises en 2023 (le 17 avril, le 26 juin, le 22 septembre et le 11 décembre), **à 2 reprises durant l'année 2024** (les 18 mars et 2 décembre) et **à 2 reprises en 2025** (les 28 mars et 23 juin). Des **réunions de coordination entre les Présidents des Instances Bassin EFE** ont également été organisées régulièrement, notamment dans le but de préparer les séances de l'Assemblée.

En outre, deux séances spéciales de l'Assemblée ont été organisées en 2023 :

- le 15 mars 2023 : présentation de l'Etat des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance, par Agir Pour l'Enseignement et
- le 12 juin 2023 : présentation du projet de décret relatif à la nouvelle gouvernance des options dans l'enseignement qualifiant.

L'ensemble des Coordinateurs des Instances ont été invités à se joindre aux membres de l'Assemblée à ces occasions.

Un **séminaire** a également été organisé à Bruxelles **le 3 juin 2025 en matinée, à l'occasion des 10 ans des Instances Bassin EFE** ; à l'attention des membres de l'Assemblée des Instances, des membres des 10 Instances Bassin EFE et des Ministres de tutelle des Instances. Cet événement s'est déroulé en trois temps : une rétrospective, une présentation de succès stories et une table-ronde avec des représentants des principaux acteurs impliqués dans les Instance. Cette dernière portait sur l'avenir des politiques croisées Enseignement – Formation – Emploi. Un document reprenant les Actes de la matinée a été réalisé et celui-ci a fait l'objet d'une large diffusion au cours du 3^{ème} trimestre 2025.

2.6 Autres réunions

La Présidente et/ou la Coordinatrice de l'Instance ont également participé à

- une réunion de présentation du nouvel outil d'aide à la décision dans le cadre du décret sur la Gouvernance, le 6 septembre 2023 ;
- une rencontre entre les Vice-présidents de l'Enseignement de Promotion sociale, les Présidents des Commissions sous-régionales et les Présidents et Coordinateurs des Instances, le 7 avril 2023 en vue de développer l'interconnaissance et les collaborations ;
- une réunion d'un Groupe de Travail « Gouvernance – IBEFE » mis en place par l'Observatoire du Qualifiant, des Métiers et des Technologies (OQMT) le 13 juin 2024 dans le but de dégager des pistes pour mieux connecter l'offre d'enseignement qualifiant aux besoins du monde du travail, l'optimiser les la rendre plus cohérente.

3. Elaboration des rapports analytiques et prospectifs

3.1 Elaboration des rapports analytiques et prospectifs et détermination des thématiques communes pour le Bassin de Namur

- Elaboration du rapport 2023

Un nouveau secteur d'activité a été investigué en 2023 à la demande de la Chambre Enseignement de Namur ; à savoir celui des Industries Culturelles et Créatives. Les démarches menées ont été les suivantes : élaboration d'un premier diagnostic, présentation de celui-ci lors d'une concertation organisée le 6 septembre avec une série d'experts et d'acteurs de terrain et échange avec ceux-ci, prise de contacts individuels avec d'autres experts pour compléter les informations recueillies, présentation de propositions de thématiques communes et recommandations pour le secteur en séance plénière de l'IBEFE Namur du 9 octobre, **réalisation d'un document de diagnostic sectoriel.**

En octobre, l'Instance a actualisé la liste des métiers prioritaires sur le Bassin de Namur, sur base d'informations recueillies par l'équipe de l'Instance et de la consultation des membres (Instance et Chambre Enseignement). Une attention particulière a été portée aux métiers repris comme étant en pénurie structurelle quantitative dans la liste des fonctions critiques et métiers en pénurie du FOREM 2023. **Les propositions de modification des thématiques communes pour 2023 ont été présentées aux membres lors de la séance de l'Instance du 9 octobre, date à laquelle elles ont été approuvées.**

Un document de synthèse reprenant les métiers prioritaire 2023 de l'Instance Bassin EFE de Namur a été réalisé et a fait l'objet d'une diffusion fin octobre 2023. 158 métiers prioritaires ont été identifiés dans 13 secteurs différents, dont 76 pour lesquels de nouvelles offres d'enseignement et/ou de formation étaient à créer pour répondre aux besoins d'emploi locaux.

- Elaboration du rapport 2024

En 2024, l'Instance Bassin EFE de Namur a produit un nouveau Rapport analytique et prospectif complet sur base d'une trame commune pour l'ensemble des Instances. Celui-ci est valable pour la période 2024-2027 et reprend :

- un état des lieux socio-économique du Bassin de Namur,
- des données relatives à l'offre d'enseignement et de formation sur le Bassin et à sa fréquentation,
- des données relatives à la mobilité,
- les thématiques communes de l'Instance : une liste de métiers prioritaires pour le renforcement et ou le maintien de l'offre et des recommandations en matière de promotion des métiers et filières de formation et d'enseignement, d'adaptation des offres de stage et d'alternance, de partage d'équipements pédagogiques, ...

Pour ce faire, 10 réunions de concertation sectorielle ont été organisées entre le 22 février et le 10 juin 2024. Elles ont réuni plus de 200 acteurs de terrain et experts sectoriels. Les éléments issus de celles-ci ont été pris en compte dans les diagnostics spécifiques à chacun des secteurs et dans la détermination des thématiques communes. La moitié de ces rencontres sectorielles ont été couplées à la découverte et visite de lieux et d'offres d'enseignement et de formation en vue de favoriser le développement de partenariats inter-opérateurs. Les retours des participants à ces rencontres et notamment des experts sectoriels ont été très positifs.

Liste des réunions de concertation organisées par l'Instance Bassin EFE de Namur :

- **22/02/24** : Concertation sectorielle **Agriculture, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux**. Réalisée en présentiel dans les locaux du Forem, 30 participants.
- **21/03/24** : Concertation sectorielle **Banque, Assurance, Immobilier et Support à l'Entreprise**. Réalisée en distanciel, 9 participants.
- **15/04/24** : Concertation sectorielle **Construction, Bâtiment, Travaux publics & Bois**. Réalisée en présentiel dans les locaux du Forem, 33 participants.
- **19/04/24** : Concertation sectorielle **Electricité & HVACR**. Organisée à l'asbl Nouveau Saint-Servais /le Hublot : 30 participants.
- **18/04/24** : Concertation sectorielle **Chimie – Matières plastiques – Sciences du vivant**. Réalisée en distanciel : 5 participants. Récolte d'informations préalablement à la réunion auprès d'organisme non disponibles le 18/04 : CTA Sciences appliquées, Essenscia et Co-valent.
- **23/04/24** : Concertation sectorielle **Tourisme, Horeca et Métiers de Bouche**, organisée à l'Institut Ilon Saint-Jacques de Namur. 33 participants.
- **16/05/24** : Concertation sectorielle **Systèmes d'information et télécommunication**. Réalisée en distanciel, 11 participants.
- **23/05/24** : Concertation sectorielle **Industrie**. Organisée au sein de l'Institut Technique de Namur à l'occasion du Concours Electromecanix : 35 participants.
- **28/05/24** : Concertation sectorielle **Transport & Logistique**. Organisée dans les centres de formation du Forem Transport et Logistique de Floriffoux et de Mornimont : 41 participants.
- **10/06/24** : Concertation sectorielle **Santé-Services aux personnes-Petite enfance** + visite du Centre de simulation du CHU UCL Namur et présentation des activités et partenariats possibles. 33 participants.

Pour chacun des secteurs ayant fait l'objet d'une réunion de concertation sectorielle, un diagnostic a été réalisé : synthèse des principaux enjeux du secteur et des évolutions des besoins en compétences, identification des métiers du niveau de l'enseignement secondaire, analyse des opportunités d'emploi et de la réserve de main d'œuvre, identification des métiers en difficulté de recrutement, analyse de l'offre d'enseignement et de formation, de sa fréquentation et de sa répartition géographique et identification de thématiques communes et de recommandations. **Des documents reprenant ceux-ci, complétés des éléments d'information recueillis lors des réunions de concertation, des thématiques communes et recommandations, ont été rédigés.**

Entre février et octobre, l'équipe de l'Instance Bassin EFE de Namur a traité et analysé les données reçues des différents fournisseurs et rédigé un projet de rapport analytique et prospectif.

Elle a participé aux travaux du groupe réunissant les analystes des différentes Instances pour aborder les aspects méthodologiques liés à la réalisation du rapport analytique et prospectif et harmoniser les pratiques : traitement des données reçues des différents fournisseurs, adaptation de la trame du rapport, harmonisation des pratiques en matière d'analyses et de présentation du résultat de celles-ci (ex. tableaux et graphiques), harmonisation de la nomenclature métiers utilisée, ...

Des premières propositions de thématiques communes 2024 et de recommandations ont été présentées aux membres de l'Instance namuroise en séance plénière du 10 juin 2024. Un document de synthèse des propositions de thématiques communes 2024 intégrant les remarques formulées par les participants le 10 juin a ensuite été rédigé et diffusé par mail le 18 juin à l'ensemble des membres de l'Instance et de la Chambre Enseignement pour réactions ou commentaires éventuels.

Les thématiques communes ont été avalisées par les membres lors de la réunion plénière de l'Instance Bassin EFE de Namur du 14 octobre 2024. 144 métiers prioritaires ont été identifiés, dans

14 secteurs. Pour 97 d'entre eux, l'Instance a recommandé l'ouverture de nouvelles offres d'enseignement et/ou de formation.

Les premiers chapitres du rapport (données socioéconomiques et offre d'enseignement et de formation, ainsi que la fréquentation des options et formations et les données concernant la mobilité) ont quant à eux été présentés aux membres lors de la séance de l'Instance du 14 octobre 24 et envoyés aux membres pour relecture en novembre 2024. **Le Rapport analytique et prospectif complet a été avalisé fin novembre 2024.**

Une synthèse de ce rapport reprenant notamment les thématiques communes 2024 pour le Bassin de Namur a été réalisée et diffusée dès la fin du mois d'octobre 2024. Les documents ont été mis en ligne sur le site Internet de l'Instance fin novembre 2024 et envoyés peu après aux Ministres de tutelle, Administrations, membres de l'Assemblée des Instances Bassin EFE, ... Un article a également été inséré dans la Newsletter de l'IBEFE Namur à ce sujet.

- **Elaboration du rapport 2025**

En 2025, l'Instance Bassin EFE de Namur a actualisé la liste des métiers prioritaires sur le Bassin de Namur. Pour ce faire, ont été pris en compte : les offres et les besoins d'emploi locaux, la liste 2025 des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie éditée par le Forem, l'évolution de l'offre d'enseignement et de formation (ouvertures et fermetures) sur le territoire du Bassin de Namur, les travaux du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ), ainsi que les avis d'experts des différents secteurs.

L'équipe a présenté le résultat de ce travail aux membres de l'Instance Bassin EFE de Namur lors de la réunion plénière du 13 octobre 2025. Une animation et une présentation dynamiques ont été mises en place, favorisant des échanges et débats constructifs. Ceux-ci ont conduit à l'avalisation par l'ensemble des membres des thématiques communes et des recommandations pour 2025.

L'Instance Bassin EFE de Namur a identifié 147 métiers prioritaires dans 14 secteurs différents, dont 94 en création ; c'est-à-dire pour lesquels l'offre de formation et/ou d'enseignement est à renforcer pour répondre aux besoins socio-économiques du territoire.

Un document de synthèse reprenant les métiers prioritaire 2025 de l'Instance Bassin EFE de Namur a été réalisé et a fait l'objet d'une large diffusion dès la fin du mois d'octobre 2025 afin que les acteurs de l'enseignement et de la formation puissent rapidement s'en saisir, notamment pour juger si leurs projets de création de nouvelles offres sont pertinents ou non au regard des recommandations de l'Instance.

3.2 Travaux méthodologiques interbassins

- **Groupes de travail interbassins**

Durant la période 2023-2025, des membres de l'équipe de l'Instance Bassin EFE de Namur ont participé aux travaux méthodologiques entre les Instances Bassin EFE. **La coordination méthodologique interbassins et les contacts avec les fournisseurs de données pour la réalisation des Rapports analytique et prospectifs ont été pris en charge en « autogestion » au cours de la période 2023-2025.**

- **GT « Analystes »**

Objectifs :

- Favoriser les travaux méthodologiques et échanges entre experts veille, analyse et prospective des différentes Instances dans le cadre de la réalisation du Rapport analytique

- et prospectif 2024 et de la mise à jour des thématiques communes réalisées en 2023 et 2025 ;
- Retravailler la trame du rapport sur base des travaux menés en 2021 et en fonction des données disponibles : réorganisation de la structure de celui-ci et procéder à la révision de son contenu ;
 - Harmoniser les pratiques entre les 10 Instances : sources et types de traitements de données, années de référence, ...
 - Harmoniser les pratiques interbassins en matière d'intitulés de noms de métiers et d'association des codes Rome V3 – noms de métier ;
 - Effectuer le lien entre les travaux du SFMQ et ceux des Instances ;
 - Partager les thématiques communes.

Résultats :

- Une trame commune révisée pour le Rapport analytique et prospectif 2024 ;
- Une harmonisation des contenus des rapports des différentes Instances ;
- Des contacts réguliers avec l'ensemble des fournisseurs de données pour la réalisation des rapports analytiques et prospectifs ;
- L'élaboration d'un fichier Excel reprenant, pour chacun des Codes Rome V3 relatifs aux thématiques communes des différentes Instances, un intitulé métier unique à utiliser par toutes les Instances.

Remarque : Les rencontres régulières entre experts des différentes Instances ont été complétées par des échanges plus ponctuels via messagerie Teams.

- **GT « SFMQ – Service Francophone des Métiers et des Qualifications »**

Objectifs :

- Mieux se connaître ;
- Fournir aux Instances Bassin EFE des informations régulières concernant l'état d'avancement des travaux du SFMQ ;
- Relayer au SFMQ les recommandations issues des travaux des Instances : priorités en matière de nouveaux profils à créer, profils à réviser, évolutions à apporter au contenu des options/formations pour correspondre aux besoins en compétences des employeurs, ...
- Partager, mutualiser des informations, travaux sur certains métiers et secteurs.

Résultats :

- Des rencontres régulières entre équipes des Instances et le SFMQ ;
- Une participation du SFMQ aux tables et rencontres sectorielles organisées par les Instances Bassin EFE.
- Le relais de remarques issues des travaux relatifs à la réalisation des rapports analytiques et prospectifs (ex. besoin de faire évoluer les profils liés aux métiers du Tourisme pour y intégrer l'acquisition de compétences numériques).

- **GT « Cadastre 2.0 »**

Objectif :

- Découvrir un outil de présentation et de mise en perspective des données des rapports analytiques, conçu et réalisé par l'Instance Bassin EFE de Bruxelles,
- Mener une réflexion sur la pertinence et la faisabilité d'une éventuelle extension de celui-ci à l'échelle wallonne,
- Développer un outil interactif en ligne, commun à l'ensemble des Bassins.

Résultats :

- Réunions de présentation de l’outil par l’Instance Bassin bruxelloise, ainsi que d’échanges méthodologiques,
- Formation des analystes des Instances Bassin Wallonnes à l’utilisation du logiciel PowerBI,
- Travail sur les bases de données afin de permettre leur mise en relation.

Remarque : Le Cadastre 2.0 est un outil dynamique et interactif qui permet la mise à disposition de l’ensemble des données des effectifs en formation professionnelle et dans l’enseignement qualifiant. Il répond au besoin de centralisation, d’accessibilité et de lisibilité des données et présente l’information sur une période de plusieurs années, selon une entrée par “métier” ou “famille-métier”. Pour chaque métier ou famille métier, il reprend des informations concernant les données “emploi” et “métiers prioritaires” ainsi que des informations sur l’offre de formation professionnelle et d’enseignement qualifiant.

- **Organisation de rencontres sectorielles interbassins**

Les rencontres sectorielles interbassins permettent à leurs membres et équipes de disposer d’un socle commun d’informations sur la situation et les besoins actuels en matière d’emploi, d’enseignement et de formation ; ainsi que sur les évolutions que connaissent les secteurs et les défis auxquels ils doivent faire face.

Une **table sectorielle interbassin sur les secteurs HoReCa, Culture et Tourisme** a été organisée le 15 juin 2023 au **Bois du Cazier** à Marcinelle. Celle-ci a réuni plus de 120 participants, dont 17 experts sectoriels. Les informations recueillies à cette occasion (impacts des évolutions numériques, besoins en langues, enjeux sociétaux, besoins en compétences, ...) ont servi dans le cadre des travaux d’actualisation des thématiques communes de l’Instance Bassin namuroise. Les conclusions de la rencontre ont fait l’objet d’une large diffusion sur son site Internet et via sa Newsletter.

Une **rencontre interbassins sur les métiers de l’informatique** a également été organisée le 11 juin 2024 à Charleroi avec, un programme divisé en deux temps : 1. Une première partie centrée sur les connaissances des métiers et compétences, l’évolution du secteur et ses enjeux, le marché de l’emploi, l’offre d’enseignement et de formation. 2. Une table-ronde et des échanges sur les bonnes pratiques pour favoriser l’accès aux métiers de l’informatique et les relations entre les opérateurs et les entreprises. 116 personnes ont participé à cette rencontre : Présidents et membres des Instances et acteurs des champs E-F-E actifs dans le domaine de l’Informatique. Un document de synthèse de son contenu a été rédigé et diffusé sur les sites Internet des différentes Instances.

- **Autres réunions :**

Les équipes des différentes Instances Bassin EFE ont également organisé et participé à :

- un échange avec les équipes du SPW le 2 juin 2023,
- un échange avec le Service Veille, analyse et prospective du Forem, le 21 juin 2023,
- un échange avec le Directeur scientifique de l’IWEPS et la nouvelle référence pour les Instances Bassin EFE au sein de l’IWEPS, Mme Anne-Cécile Massart, le 29 janvier 2025

en vue de favoriser l’interconnaissance et les collaborations.

4. Mission de remise d'avis

Les Instances Bassin EFE et plus particulièrement les Chambres Emploi Formation émettent des avis, recommandations ou propositions concernant l'Emploi et la Formation et notamment concernant les agréments pour lesquels leur avis est rendu obligatoire par ou en vertu d'une disposition décrétole – voir ci-dessous.

Les dossiers de demande d'agrément ou de financement qui sont communiqués aux membres pour avis font l'objet d'un traitement préalable par l'équipe permanente de l'Instance. Celle-ci réalise en effet en amont un important travail de recueil, de traitement d'informations et d'analyse, dont le résultat permet d'alimenter la réflexion des membres et les aide à étayer la formulation de leurs avis et des recommandations qui les accompagnent.

Les éléments pris en compte dans les remises d'avis varient selon les dispositifs mais l'expertise de l'Instance et de sa Chambre Emploi Formation porte principalement sur les éléments suivants : l'offre de formation et/ou d'enseignement déjà proposée sur le territoire du Bassin namurois, sa répartition géographique (des cartographies sont réalisées) et sa fréquentation (dans le but d'éviter d'éventuels doublons et d'apporter une réelle plus-value par rapport à l'existant), les opportunités d'emploi dans le Bassin ; ainsi que l'ancrage territorial, les partenariats locaux.

4.1 Agrément des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) assurent la formation de stagiaires éloignés de l'emploi. Les CISP recourent à une pédagogie spécifique pour permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences générales et techniques, tout en bénéficiant d'un accompagnement psychosocial.

Les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur ont remis avis en juillet 2023 par voie électronique et ensuite en séance plénière du 25 septembre 2023 concernant les dossiers relatifs aux demandes d'agrément introduits par **5 Centres** d'insertion socioprofessionnelle du Bassin namurois pour **6 filières de formation**.

En 2024, la Chambre a remis avis sur les demandes de renouvellement ou de modification d'agrément introduites par **2 Centres** différents concernant au total **6 filières de formation**.

Enfin, en 2025, elle a examiné la **demande de dérogation d'un CISP pour l'organisation d'une formation à l'attention de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS)** de 3 CPAS du territoire du Bassin de Namur (et d'un quatrième situé dans le Bassin du Brabant wallon). Elle a également remis avis concernant **l'agrément de 2 nouvelles filières** demandé par un CISP, et les demandes introduites par **2 autres Centres** en vue de la **modification de 2 filières de formation**.

4.2 Plan d'actions de la Mission Régionale pour l'Emploi - MIRENA

Les Missions Régionales pour l'Emploi mettent en œuvre des actions d'insertion et d'accompagnement à destination du public éloigné de l'emploi en vue de le conduire vers un emploi durable. Elles doivent transmettre tous les ans au SPW un plan d'actions annuel déclinant un Plan Local Intégré Concerté (PLIC) qui porte quant à lui sur trois années.

Le 16 janvier 2023, les membres ont assisté à une présentation du plan d'actions 2023 de la Mission Régionale pour l'Emploi de Namur (MIRENA). Ils ont pris connaissance de son plan d'actions 2024 lors de la séance de la Chambre du 27 mai 2024.

4.3 Equipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant

En application du Décret du 11 avril 2014 garantissant l'équipement pédagogique de l'enseignement qualifiant et fixant l'organisation des centres de technologies avancées, la Fédération Wallonie-Bruxelles procède à la modernisation de l'équipement pédagogique de l'ensemble des établissements d'enseignement qualifiant et des Centres de Technologies Avancées (CTA).

Elle sollicite l'expertise des Instances Bassin EFE afin de favoriser le fait que l'investissement dans ces nouveaux équipements pédagogiques soit réalisé en phase avec la réalité du monde du travail et en cohérence avec les équipements déjà disponibles dans les établissements d'enseignement, les Centres de Formation régionaux et les CTA.

Pour remettre avis, l'Instance Bassin de Namur s'appuie essentiellement sur ses travaux relatifs à la détermination de métiers prioritaires pour l'ouverture ou le maintien d'offres d'enseignement sur le territoire (thématiques communes). Elle ne dispose pas des moyens (compétences techniques, informations complètes actualisées et fiables) permettant de mener une réflexion et une remise d'avis en lien avec les équipements déjà disponibles sur son territoire.

Le 15 juin 2023, la Chambre Emploi formation de Namur a examiné et remis avis concernant les **223 projets** introduits dans le cadre de l'appel à projets 2022-2023 relatif à la modernisation des équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant pour le territoire de son ressort.

Le 12 juin 2024, elle a remis avis concernant les **187 demandes** introduites dans le cadre de l'appel à projets 2023-2024 et le 19 mai 2025 concernant les **83 demandes** relatives à l'appel à projets 2024-2025.

En séance plénière de l'Instance Bassin EFE de Namur du 7 avril 2025, les membres ont assisté à une présentation, par des représentants de la Direction Relation Ecole- Monde du Travail (DREMT) de la FWB des modifications introduites par le décret du 18 avril 2024 garantissant l'équipement pédagogique de l'enseignement qualifiant et fixant l'organisation des CTA, dans la procédure de sélection des projets et dans le rôle confié aux différentes instances d'avis. Les membres de la Chambre Enseignement de Namur ont été invités à se joindre à ceux de l'Instance pour ce point, qui a été suivi d'une séance de questions-réponses.

4.4 Dispositif Crédit-Adaptation

Le dispositif Crédit-Adaptation sert à soutenir financièrement les formations spécifiques organisées par les entreprises pour leurs travailleurs dans le but de les maintenir à niveau ou de développer leurs compétences (formations favorisant l'adaptation au poste de travail et la motilité professionnelle au sein de l'entreprise ou adaptation à un nouveau poste). L'avis des Chambres Emploi Formation est sollicité à défaut d'existence d'organes consultatifs internes à l'entreprise ou à défaut d'un avis positif remis par ceux-ci sur le plan de formation.

La Chambre Emploi Formation de Namur a examiné et remis avis sur **7 dossiers de demande en 2023, 5 dossiers en 2024 et 6 dossiers en 2025.**

4.5 Formation des travailleurs des Agences Locales pour l'Emploi (ALE)

Les Agences Locales pour l'Emploi (ALE) engagent des personnes éloignées du marché du travail pour exercer des activités au service de particuliers ou d'organisations. Les travailleurs ALE réalisent des tâches qui ne sont pas rencontrées par les circuits de travail réguliers et qui ne sont pas en concurrence avec ceux-ci ; comme l'aide au petit entretien de jardin, l'aide à la garde d'enfants, ... (cf. liste d'activités réglementées).

L'avis de la Chambre Emploi Formation est demandé par les Agences Locales pour l'Emploi de son ressort territorial concernant certaines actions de formation et d'insertion socioprofessionnelle qu'elles organisent à l'attention de leurs prestataires. Les ALE ont en effet pour obligation de réserver 25% de leur quote-part des chèques ALE à des activités de formation.

La Chambre Emploi Formation a été sollicitée et a remis avis concernant **6 dossiers de demandes de formation à l'attention de prestataires ALE en 2023, 5 en 2024 et 6 en 2025.**

4.6 Renouvellement d'agrément des Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés (CFISPA)

Les Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés sont agréés pour une durée de 6 ans. La Chambre Emploi Formation a remis avis en 2019 concernant les demandes de renouvellement d'agréments des centres situés sur son territoire. Aucun dossier de demande de renouvellement d'agrément ne lui a été soumis pour avis durant la période 2023-2025.

Le 9 septembre 2024, celle-ci s'est toutefois prononcée concernant **la demande de modification d'agrément d'un Centre** qui souhaitait organiser une nouvelle filière de formation en remplacement d'une filière qu'il souhaitait abandonner.

4.7 Avis sur l'Appel à projets « Parcours de Renforcement des Compétences »

En juillet 2022, l'avis des Instances Bassin EFE avait été sollicité par le Gouvernement wallon lors du lancement du 1^{er} Appel à projets « Parcours de Renforcement des Compétences ». Ce dispositif avait pour objectif de tester / renforcer / améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue d'améliorer de manière structurelle les politiques publiques de parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés en Wallonie.

Le 25 septembre 2023, la Chambre Emploi Formation de Namur a remis avis concernant les **7 dossiers** qui lui ont été communiqués **dans le cadre du 2^{ème} appel à projets** « Parcours de renforcement des compétences » par 6 CISP du Bassin namurois. Enfin, le 7 juin 2024, les membres ont remis avis concernant les **6 dossiers introduits dans le cadre du 3^{ème} appel à projets** pour le Bassin namurois.

4.8 Appel à projets « Parcours Emploi »

Les Instances Bassin EFE ont également été sollicitées fin 2024 dans lors du lancement du nouvel appel à projets du Forem « Parcours Emploi », visant à soutenir la mise en place de parcours multi-opérateurs menant à des métiers porteurs d'emploi.

Il a été demandé à chaque Instance, en amont du lancement de l'appel, d'identifier une trentaine de métiers prioritaires pour les projets de parcours. **L'Instance namuroise a communiqué au Forem une liste reprenant 32 métiers prioritaires pour le Bassin de Namur le 18 septembre 2024.** Ceux-ci ont été choisis sur base des critères suivants (remarque : ces critères ont été définis en commun entre les 9 Instances Bassin wallonnes lors d'une réunion méthodologique interbassins, le 11 septembre 2024) : métiers pour lesquels des besoins d'emploi ont été identifiés sur le territoire du Bassin de Namur, accessibles aux chercheurs d'emploi peu ou pas qualifiés moyennant des parcours de formation de maximum 12 ou 18 mois et pour lesquels l'offre de formation actuelle est à renforcer pour répondre aux besoins locaux d'emploi.

Ensuite, dès le lancement de l'appel, l'Instance Bassin EFE de Namur **a organisé une rencontre afin de mobiliser les acteurs de terrain et de favoriser les échanges entre eux pour susciter la construction de projets à déposer dans l'appel** (rôle d'animation territoriale). Celle-ci s'est tenue **le 20 janvier 2025**

et a réuni des représentants d'une quarantaine d'organismes différents. A cette occasion, l'équipe de l'Instance a mis à disposition des opérateurs **une cartographie de l'offre de formation structurelle relative aux métiers prioritaires ciblés par l'appel sur le territoire du Bassin de Namur en vue de les aider à identifier des partenaires potentiels**. La rencontre a également permis de récolter les questions techniques des participants sur l'appel à projets. Celles-ci ont été relayées au Forem afin d'alimenter la FAQ mise à disposition sur la page relative à l'appel à projets du site Internet du Forem. Le 17 avril 2025, un groupe spécifique de la Chambre Emploi Formation s'est réuni **pour remettre avis (avis de pertinence – consultatif) sur les 13 projets éligibles introduits dans le cadre de l'appel pour le Bassin namurois**.

Enfin, le 27 août 2025, la Coordinatrice de l'Instance a participé à une **réunion organisée par le Forem en vue d'évaluer la collaboration IBEFE -Forem dans le cadre de l'appel à projets**.

4.9 Ouverture de nouvelles sections dans le cadre de l'Enseignement pour adultes

Dans le cadre de la Convention EPS-Forem, l'équipe de l'Instance Bassin EFE de Namur a remis, le 18 novembre 2024, **deux avis techniques** à la demande de 2 établissements d'Enseignement pour adultes : **pour la reconduction d'une formation existante et, d'autre part, pour la mise en place d'une nouvelle offre de formation**. Le 1^{er} juillet 2025, elle a également répondu à la demande d'avis d'un autre établissement pour **l'ouverture d'une nouvelle section**.

Le 18 novembre 2025, Le Bureau de l'Instance Bassin EFE de Namur a examiné la demande d'avis d'un établissement d'enseignement pour adultes qui souhaitait ouvrir **deux nouvelles sections**.

4.10 Formation de base au numérique (Digistart)

En novembre 2023, l'avis des Chambres Emploi Formation a été sollicité par le SPW les dossiers des opérateurs qui demandaient un agrément dans le cadre du dispositif de formation aux compétences numériques de base pour les demandeurs d'emploi en Wallonie. Celui-ci, appelé DIGISTART, fait partie du Plan d'inclusion numérique wallon qui a pour objectif de réduire les inégalités d'accès aux technologies numériques, aux compétences numériques et dans l'utilisation des services numériques essentiels.

La Chambre Emploi Formation de Namur a réuni un petit groupe de travail le 5 décembre. Celui-ci s'est prononcé sur les **15 dossiers** communiqués par le SPW pour le Bassin de Namur.

4.11 Avis d'initiative, recommandations

Plusieurs avis d'initiative ou courriers d'interpellation ont été émis par l'Instance Bassin EFE de Namur durant la période 2023-2025. Ceux-ci ont porté sur les thèmes suivants :

- Proposition de **réaffectation des heures du CISP l'Outil** du CPAS de Namur à la suite de sa fermeture (envoi à la Ministre Christie Morreale le 17 avril 2023),
- Interpellation concernant la **situation des ALE** et la nécessité d'une réforme urgente de celles-ci (envoi au Président du CESE Wallonie le 6 juin 2023),
- Demande de renforcement du nombre d'ETP formateur au sein des **CTA**, de leur donner un statut et de leur octroyer des moyens structurels (envoi à la Ministre Caroline Désir et au Ministre Jeholet le 12 juin 2023),
- Interpellation concernant **l'exonération des indemnités de formation des personnes bénéficiaires du revenu d'intégration sociale** (envoi à la Ministre Karine Lalieux le 20 juin 2023),
- Interpellation concernant les problématiques rencontrées par les acteurs des champs de l'Enseignement qualifiant, de la Formation professionnelle et de l'Emploi en lien avec **les**

financements européens (envoi aux membres de l'Assemblée des Instances Bassin EFE le 10 juin 2024),

- Interpellation concernant **les impacts du projet de Décret-Programme** et plus particulièrement sur la mesure qui instaure, dans l'enseignement secondaire qualifiant, l'effacement du comptage des élèves ayant déjà obtenu un CESS, ceux-ci étant amenés à se rediriger vers l'enseignement ou la formation pour adultes s'ils souhaitent poursuivre leur parcours de formation (envoi à la Ministre Valérie Glatigny le 10 décembre 2024).

La Chambre Enseignement a également adressé à la Ministre Valérie Glatigny le 10 décembre 2024, un courrier d'initiative mettant en évidence ses inquiétudes concernant **la complexité du contexte actuel dans lequel s'inscrivent les nouvelles mesures du Gouvernement et leur implication pour les établissements d'enseignement qualifiant** et les élèves à court terme.

Enfin, la Chambre Emploi Formation de Namur et l'Instance ont envoyé, le 4 avril 2025, un courrier aux Présidents des CPAS, ainsi qu'aux Présidents et collaborateurs des Agences Locales pour l'Emploi du Bassin namurois concernant **le recours aux formations de développement personnel dans le cadre du suivi et de l'accompagnement** de leurs publics (avec copie aux responsables et collaborateurs des CISP du territoire).

Dans le cadre des travaux de l'Assemblée des Instances Bassin EFE, plusieurs courriers d'initiative ont aussi été adressés aux Ministres de tutelle et notamment concernant :

- **La réforme de la gouvernance de l'enseignement qualifiant** (11 juillet 2023),
- **La réforme de l'enseignement et la formation en alternance et le rôle des Instances** (7 novembre 2023),
- **Les réformes dans l'enseignement qualifiant – offre de services des Instances Bassin EFE** (29 janvier 2025).

Ces démarches ont pour but d'éclairer les Ministres sur les conséquences concrètes au niveau des Bassins, de mesures prises au niveau régional ou communautaire et de leur communiquer des suggestions d'ajustements pour la mise en œuvre des mesures envisagées.

5. Pôles de synergies et projets de l'Instance

5.1 Pôle de synergies sur le secteur de la Santé et Services aux personnes

Face à l'évolution du paysage de l'enseignement et de la formation dans les filières « Aide familial » et « Aide-soignant », de nombreux acteurs namurois du secteur de la Santé et des Services aux personnes ont exprimé de vives préoccupations en lien avec l'emploi et la formation : la pénurie de professionnels qui ne cesse de s'accroître, la crainte d'un recul de l'offre d'enseignement et de formation et du nombre de personnes formées, le manque de places de stages ou encore le besoin en équipements dans un contexte de restrictions budgétaires.

Dans ce contexte, l'Instance Bassin EFE de Namur a réuni, le 2 juin 2025 un peu plus de 30 représentants issus de différents organismes (Enseignement qualifiant, Forem, Enseignement pour adultes, SAFA, CISP, FEDOM, CAI, Province de Namur, FEBI) afin de dégager des pistes concrètes d'action visant à répondre à ces différents défis. Parmi celles-ci, a notamment été mis en évidence, notamment par les SAFA (Services d'Aide aux Familles et aux Aînés) du territoire namurois, l'intérêt de créer sur le territoire du Bassin de Namur une offre de formation d'Aide-ménager social.

- **GT Aide-ménager social**

Le métier d'Aide-ménager social est en effet activement recherché par les Services d'Aide aux Familles et aux Aînés et fait face à des difficultés de recrutement persistantes dans le Bassin namurois. Il représente en outre une opportunité d'insertion professionnelle intéressante pour des personnes peu qualifiées.

L'Instance Bassin EFE de Namur a dès lors organisé, le 28 novembre 2025, une réunion de travail afin de mener une réflexion ayant pour objectif la mise en place d'une telle formation/module dans le Bassin. Y ont été conviés à la fois des représentants des SAFA et les différents opérateurs de formation du secteur.

Après confirmation des perspectives d'emploi pour ce métier au niveau local, un établissement d'enseignement pour adultes (l'EAFC d'Andenne) s'est montré intéressé à organiser l'Unité d'Enseignement relative à l'Aide-ménager social et ainsi de créer un parcours de formation Aide-ménager – Aide-ménager social – Aide familial. Un calendrier a été élaboré pour l'ouverture de ce nouveau module de formation. Il est prévu qu'il débute le 31 août 2027 et soit accessible aux personnes ayant déjà suivi une formation d'Aide-ménager mais aussi à des personnes ayant validé leurs compétences en nettoyage (ex. personnes exerçant déjà le métier d'Aide-ménager).

Le GT continue à se réunir afin de travailler en commun : la valorisation du métier d'Aide-ménager social et la promotion de la formation lors des actions d'orientation menées par les partenaires de l'insertion (ex. Cité des métiers, conseillers du Forem, etc.) ; **l'organisation de stages d'observation** au sein des formations existantes de nettoyage pour susciter la découverte et l'intérêt pour ce métier, **l'articulation des dossiers pédagogiques** des formations Aide-ménager et Aide-ménager social pour **faciliter les passerelles et la validation des compétences** ; la **prise en compte du frein que constitue la mobilité.**

- **Plaquette reprenant les formations donnant accès aux métiers du secteur de la Petite enfance**

A la suite du nouvel arrêté du 14 juillet 2022 portant ajustement de la réforme de l'accueil de la petite enfance en matière de formation initiale du personnel, l'Instance Bassin EFE de Namur a souhaité **réaliser un outil qui visualise les formations requises pour travailler au sein des différentes fonctions du secteur de la Petite enfance : accueil des enfants, encadrement psycho-médico-social et direction.**

En 2024, elle a élaboré **une plaquette d'information à l'attention des professionnels du conseil et de l'orientation, reprenant ces formations et les passerelles entre elles. Une carte géographique** du Bassin namurois a été intégrée dans celle-ci afin de pouvoir visualiser les lieux d'enseignement et de formation menant à ces métiers ; ainsi que **des liens vers des vidéos permettant de découvrir le métier d'accueillant d'enfants.** Celle-ci a fait l'objet d'une **large diffusion en décembre 2024** (membres du Pôle de synergies, conseillers pédagogiques des réseaux de l'enseignement, conseillers du Forem et de la Cité des Métiers, article dans la Newsletter de l'Instance, ...). La plaquette a également été diffusée par l'ONE dans le cadre de sa campagne visant à promouvoir le métier d'accueillant d'enfant en 2025.

Par ailleurs, **une réunion Teams a été organisée pour les organismes intéressés à avoir une explication du contenu de la Plaquette, le 16 janvier 2025.**

Tout au long de 2024 et 2025, l'Instance Bassin EFE de Namur a effectué un suivi des évolutions en cours dans le secteur de la Petite enfance : réforme Milac et ses conséquences par rapport à l'accès aux formations et à l'emploi, contact avec le Comité subrégional de l'ONE Namur pour estimer les besoins en recrutement, ...

5.2 Pôle de synergies dans les métiers de la Voirie

- **Outils d'information sur les formations dans les métiers de la Voirie**

Le paysage de l'offre d'enseignement et de formation est riche mais diversifié et complexe. Chaque opérateur a ses propres spécificités : public, méthodologie, ...

L'Instance Bassin EFE de Namur a réalisé en 2022 deux outils visant à permettre aux conseillers en orientation et acteurs de première ligne en contact direct avec les publics, d'avoir une vision globale de l'offre d'enseignement et de formation menant aux métiers de la Voirie et de mieux s'y retrouver :

- **Une plaquette Filières et passerelles** qui recense l'ensemble des options et formations disponibles en Wallonie, de même que les passerelles possibles entre elles et
- **Un répertoire** reprenant, pour l'ensemble du territoire wallon, un descriptif plus détaillé de l'offre d'enseignement et de formation, avec les coordonnées des différents organismes qui les dispensent. Celui-ci s'adresse également aux conseillers en orientation, mais aussi aux entreprises du secteur. Il a pour but de faciliter les contacts en vue de partenariats éventuels : stages, alternance, partage d'équipements, organisation de parcours intégrés de formation, ...

Ces deux outils ont fait l'objet d'une large diffusion en janvier 2023 : mailings et envoi de versions papier sur demande (conseillers en orientation, en accompagnement, conseillers sectoriels du Forem, ...), opérateurs de formation, écoles et centres PMS du Bassin namurois, newsletter, relais via les membres de l'Instance, ainsi que les autres Instances wallonnes, site Internet de l'Instance Bassin EFE de Namur.

- **Adéquation offre-besoins de formation dans les métiers de la Voirie**

L'Instance Bassin a organisé, le 19 janvier 2023, une réunion de travail avec les acteurs du secteur des Travaux de voirie afin d'examiner la possibilité d'ouvrir une nouvelle offre d'enseignement et/ou de formation de Voiriste ou de Conducteur d'engins dans le Bassin namurois, en réponse aux besoins d'emploi qui lui ont été relayés.

Pour alimenter les réflexions des participants, l'équipe de l'Instance a réalisé préalablement et a présenté à ceux-ci une **cartographie des engins de chantier disponibles dans les écoles, centres de formation et de compétences** ; avec pour objectif de susciter le partage d'équipements en vue faciliter la mise en place d'une nouvelle offre.

Lors de cette réunion, le CEFA de Namur a marqué son intérêt pour l'ouverture d'une nouvelle option de Conducteur d'engins de chantier. La Chambre Enseignement a assuré le suivi de la mise en place de cette nouvelle option dans le Bassin namurois.

En complément, l'équipe de l'Instance a pris contact avec la Cité des Métiers de Namur afin de la sensibiliser à l'importance de mettre en place des actions de sensibilisation/découverte des métiers dans le domaine de la Voirie.

Enfin, le projet Des Métiers Au Bout des Doigts (voir point 6.2) s'est enrichi d'un nouveau partenariat avec Constructiv et le centre de formation de l'IFAPME de Gembloux (Les Isnes) pour l'organisation de 6 journées de découverte des métiers du secteur en 2023.

5.3 Pôle de synergies sur le secteur agricole/vert

Dans le cadre d'une analyse sur les métiers « Verts », **une rencontre-débat sur les métiers liés à l'agriculture et au maraîchage** a été organisée le 18 janvier 2024 à Jambes. Celle-ci avait pour objectif de dégager des pistes de réflexion avec les acteurs et les experts du secteur sur plusieurs thèmes et notamment de déterminer si les besoins en main-d'œuvre étaient couverts ou non, vérifier l'existence ou non d'éventuelles opportunités de création d'activités, mettre en évidence les besoins en compétences et en formation, améliorer les synergies entre opérateurs.

5.4 Pôle de synergies sur le secteur de l'Industrie : Métiers de la Maintenance, de l'Electricité et de l'HVAC

- **Journées découverte « Des métiers pour votre avenir ! ».**

Ce projet-pilote de valorisation et de promotion des métiers techniques et scientifiques a été lancé en 2022. Il s'adresse prioritairement à un **public d'adultes en recherche d'orientation socioprofessionnelle** et a pour objectifs d'élargir le champ des possibles en ce qui concerne les choix professionnels de ceux-ci et de favoriser une orientation positive.

Le projet a nécessité le tissage, le maintien et le renforcement d'un réseau important de partenaires, à la fois pour proposer des activités (centres de formation, centres de compétence, ...) et des visites d'entreprises et pour atteindre et capter le public cible et leur assurer un accompagnement dans leurs réflexions d'orientation (CISP, Cité des Métiers, Régies des Quartiers, ...). Des partenariats sont également nécessaires en matière de communication (Forem).

En 2023, 5 journées Découverte « Des métiers pour votre avenir ! » ont été organisées : découverte des métiers de l'Electrotechnique (6 juin), des métiers de la Production et de la Maintenance industrielles (27 juin et 14 septembre), des métiers de l'Industrie alimentaire (3 octobre) et des métiers techniques aux Startech's Days (14 novembre). **Elles ont permis d'accueillir 251 demandeurs d'emploi, 77 accompagnateurs et conseillers et 46 professionnels de l'insertion, l'emploi et la formation.**

Le projet-pilote a fait l'objet d'une évaluation à laquelle l'ensemble des partenaires et publics de celui-ci ont été invités, le 11 janvier 2024 (43 participants). Celle-ci était très positive, tous les partenaires du projet étant en demande de poursuivre le projet. Un élargissement de celui-ci, à d'autres métiers/secteurs a été envisagé. **Des échanges en vue de décider des modalités de poursuite du projet ont été menés en séances de la Chambre Emploi Formation de Namur du 18 janvier 2024 et de l'Instance du 19 février 2024. A cette occasion, la Cité des Métiers de Namur s'est positionnée en faveur d'une reprise du projet étant donné qu'il s'agit d'une activité qui entre dans ses missions.**

Toutefois, en raison du peu de moyens RH et financiers disponibles pour la mise en œuvre du projet (et notamment la prise en charge des transports en car), la décision a été prise de réduire le nombre d'activités organisées au cours du 1er semestre 2024 et d'introduire une demande de financement dans le cadre de l'appel à projets STEAM lancé par le SPW pour développer le projet et l'étendre au secteur de la Construction par la suite. La demande a été introduite par la Cité des Métiers en mars 2024, en partenariat avec l'IBEFE Namur, le Forem, Volta, Embuild, Educam, ... mais le projet n'a finalement pas été retenu par le jury.

L'Instance Bassin EFE de Namur et sa Chambre Emploi Formation ont effectué un partage d'expertise avec la Cité des Métiers. Un transfert de la méthodologie, des outils pédagogiques et d'évaluation créés dans le cadre du projet-pilote a été effectué, ainsi qu'une mise en lien de la Cité des Métiers

avec les partenaires du projet. Enfin, la Chargée de mission de l'Instance qui avait développé le projets-pilote a accompagné la Cité des Métiers dans l'organisation de ses premières activités. 3 journées découverte ont été organisées par la CDM Namur en 2024 et 2 ou 3 journées en 2025.

5.5 Pôle de synergies sur le Numérique

- **Répertoire des services visant à favoriser l'inclusion numérique sur le territoire du Bassin de Namur**

Au cours du 1er semestre 2025, l'IBEFE Namur a procédé à la **mise à jour du répertoire réalisé en 2022**, reprenant les informations relatives aux lieux offrant un accès gratuit ou à très faible coût, à de l'équipement, de l'accompagnement et/ou des formations numérique de base sur le territoire du Bassin de Namur.

Le document, finalisé et diffusé en juillet 2025 (via le site Internet de l'Instance, sa Newsletter et via mailing et relais aux acteurs locaux par les membres de l'Instance et de ses Chambres), reprend les informations communiquées par près de 70 opérateurs, via un formulaire électronique. Il est subdivisé en trois parties :

- Le matériel mis à disposition (PC, tablettes, imprimantes, smartphones, ...),
- Les formations numériques de base et autres services,
- La liste des organismes/services et leurs coordonnées.

Dans chaque section, les informations sont répertoriées sous forme de tableau et classées par localité et par ordre alphabétique. Une carte permet d'identifier les communes disposant de services favorisant l'inclusion numérique.

- **Road-trip numérique**

Dans le cadre de son rôle d'animation territoriale, l'Instance Bassin EFE de Namur a lancé, en 2025, **l'organisation de rencontres itinérantes entre acteurs de ses champs de compétences et acteurs de l'inclusion numérique.**

Celles-ci ont pour objectifs :

- de renforcer le réseautage entre les opérateurs d'enseignement, de formation, d'insertion socioprofessionnelle et les acteurs de l'inclusion numérique au niveau local ;
- de permettre la découverte et la diffusion d'outils d'inclusion numérique locaux, gratuits ou à faible coût, faciles à s'approprier et transposables ;
- d'échanger sur les pratiques en matière d'inclusion numérique et les besoins éventuels non couverts.

La première rencontre de ce « road-trip » s'est tenue le 27 mai 2025 à Gembloux (partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de Gembloux). Elle a réuni une trentaine de participants d'horizons différents. Les outils présentés à cette occasion étaient les suivants : « Mon carnet pratique pour ... Gagner en autonomie avec le numérique » (Interface3.Namur avec le soutien de la Wallonie), <https://macartonum.be> et l'Espace Public Numérique – EPN Mobile de Gembloux (Cellule pour l'Emploi et le Développement Economique pour Gembloux – CEDEG).

Une seconde rencontre a eu lieu à Beauraing, dans les locaux du Pôle Beaurinois de Formation et de Développement, le 9 octobre 2025. Elle a rassemblé une vingtaine de participants issus de l'enseignement, de la formation, de l'insertion socio-professionnelle et de l'emploi. Des acteurs de l'inclusion numérique leur ont présenté les outils suivants : NUMERIK'EMOIS (HeLmo), SocioConnect, Box Numérique et Box numérique pour l'alpha (Interface3Namur), EPN de Beauraing (Pôle Beaurinois de formation et de développement), Espaces technologiques de Dinant, Gedinne et Rochefort (Maison de l'Emploi de Beauraing).

Les évaluations de ces deux premières rencontres ont mis en évidence le fait que celles-ci répondent à de réels besoins. Une troisième est dès lors en préparation pour le 1er trimestre 2026 à Namur, avec notamment une intervention du SPW concernant le nouveau Plan d'Inclusion Numérique.

Des informations concernant ces rencontres et plus particulièrement les outils présentés lors de celles-ci ont été diffusées via le site Internet de l'Instance et sa Newsletter.

5.6 Pôle de synergies sur l'accroche des publics

Dès 2019, les membres de l'IBEFE Namur se sont saisis de la problématique de la mobilisation des personnes vers les options et les formations en manque de candidats. Malgré plusieurs initiatives prises à différents niveaux pour attirer des publics en formation, les représentants des opérateurs de formation et établissements d'enseignement secondaire qualifiant ont à nouveau mis en évidence début 2023 les difficultés qu'ils continuaient à rencontrer en matière de recrutement.

- **Etat des lieux des difficultés de recrutement sur le territoire du Bassin de Namur**

En séance plénière de l'Instance du 17 avril 2023, les membres ont pris connaissance des résultats de l'étude menée par l'Interfédé sur le recrutement et les arrêts des stagiaires dans les formations au sein des CISP. Ils ont pris la décision de lancer **une enquête afin de dresser un état des lieux objectif et actualisé des difficultés de recrutement sur le territoire du Bassin de Namur**, en vue de pouvoir sur cette base définir des pistes de travail pour y remédier.

Un groupe de travail a été constitué afin d'élaborer un questionnaire à destination des opérateurs de formation, ainsi qu'un second questionnaire adapté pour les établissements d'enseignement secondaire qualifiant.

L'enquête a été lancée par voie électronique durant l'été 2023 : diffusion le 14 juin via les membres de l'Instance et les plateformes partenariales du Forem, puis durant la 2^{ème} quinzaine de juin via la Chambre Enseignement et ensuite relances ciblées le 13 juillet aux opérateurs de formation n'ayant pas encore répondu et aux établissements d'enseignement fin août.

78 organismes ont répondu à cette enquête : 48 acteurs de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle et 30 établissements d'enseignement secondaire. **Les résultats de celle-ci ont été présentés aux membres de l'IBEFE Namur le 9 octobre 2023 et ensuite lors d'un séminaire « Mobilisation des publics, quelles pratiques innovantes ? », organisé en interbassins le 27 novembre 2023.**

- **« Mieux se connaître au bénéfice des jeunes »**

A la suite des travaux menés en interbassins en matière d'accroche des publics et notamment des publics jeunes, la Coordinatrice de l'Instance Bassin namuroise a pris des contacts avec un groupe réunissant des représentants de différentes structures namuroises actives en matière d'Aide à la Jeunesse (GT Labo 16-25) durant l'été 2024. Une présentation de l'Instance, des acteurs qui la composent et de ses constats par rapport à la mobilisation des publics jeunes a été effectuée le 20 novembre lors d'une réunion du GT Labo 16-25. Les membres du GT ont ensuite été invités en réunion plénière de l'IBEFE Namur le 9 décembre : présentation du secteur de l'Aide à la Jeunesse et premier échange concernant les modalités d'organisation en 2025 d'une ou plusieurs rencontres entre acteurs des champs E-F-E et de l'aide aux Jeunes.

L'Instance namuroise a dès lors intégré dans son plan d'actions 2025, l'organisation de rencontres à différents endroits de son territoire afin de favoriser l'interconnaissance au bénéfice des jeunes et en particulier des publics en décrochage, ainsi que les dynamiques d'échange et synergies au niveau local.

Le 5 novembre 2025, elle a co-organisé avec la Mado, la Cité des Métiers de Namur, la Direction de la Prévention de Namur, l'AMO Passages, l'AMO Basse-Sambre et Imagin'AMO, sa première matinée d'échange entre acteurs des champs de l'enseignement qualifiant, de la formation, de l'insertion professionnelle et du secteur de l'aide à la jeunesse. Celle-ci était centrée sur le territoire du Grand Namur. Moments de discussion en face à face et en commun autour de situations concrètes et problématiques vécues par les jeunes ont permis aux nombreux participants (environ 70 personnes avec plus ou moins à parts égales des représentants des deux « mondes ») de mieux identifier à qui passer le relais dans l'accompagnement des jeunes, à quel moment et dans quelles conditions.

L'évaluation de la matinée est très positive, les participants étant en demande de réitérer ce type de rencontre pour approfondir les échanges. Un second événement est prévu au cours du 1^{er} semestre 2026 dans le sud de la Province de Namur.

5.7 Inclusion des publics porteurs de handicap sur le marché du travail

- **Organisation de rencontres inter-opérateurs**

Le projet d'organisation de rencontres entre acteurs de l'inclusion des publics porteurs de handicap est né du constat que même si beaucoup de jeunes sont prêts à l'emploi en sortant de l'enseignement spécialisé, ce n'est pas le cas pour tous et un nombre important de jeunes connaissent des longues périodes d'inactivité ; ainsi que de la demande d'un Centre de Formation et d'Insertion socioprofessionnel Adapté (CFISPA) souhaitant établir des partenariats avec des établissements d'enseignement secondaire spécialisé.

Ces rencontres ont pour objectifs :

- De mettre en lumière des initiatives inspirantes,
- De favoriser les synergies entre les acteurs du territoire et
- D'identifier ensemble les leviers pour une insertion durable et inclusive.

Sur base des résultats d'un travail préparatoire de prise de contact avec les écoles d'enseignement spécialisé et CFISPA du Bassin namurois en vue de mieux appréhender leurs besoins et attentes, l'Instance Bassin EFE de Namur a invité pour la première fois les acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'insertion des personnes en situation de handicap sur le marché du travail ordinaire le 23 janvier 2025 dans les locaux du CFISPA Forma'Rive à Floreffe. 22 personnes étaient présentes : des représentants des écoles d'enseignement spécialisé, des CFISPA, des centres PMS, des pôles territoriaux, de l'Aviq, de la Mission régionale namuroise (Mirena) et des jobs coaches Aviq.

Cette rencontre avait pour objet principal de mener une réflexion concernant la construction de parcours intégrés visant à favoriser la mise à l'emploi des élèves issus de l'enseignement spécialisé, via la création de passerelles, de périodes de transition entre les écoles et le monde du travail impliquant notamment les CFISPA. Les échanges ont été riches et un besoin réel de renforcer les synergies inter opérateurs a été mis en évidence. Plusieurs pistes de travail ont été dégagées.

L'IEPSCF Mariette Delahaut à Jambes a accueilli la seconde rencontre, le 9 octobre 2025. Elle a réuni **une vingtaine de professionnels de la formation, de l'insertion socioprofessionnelle et de l'enseignement, ainsi que des partenaires institutionnels et associatifs.** Les présentations et échanges ont principalement porté sur le thème de la transition à l'emploi des publics porteurs de handicap : Présentation de SYNAPSE (accompagnement vers l'emploi indépendant), présentation des services et dispositifs de soutien à l'insertion de l'AVIQ et visite de l'Institut Mariette Delahaut.

La préparation d'une troisième rencontre a également été initiée.

- **Outil d'information sur l'offre de services**

En parallèle à l'organisation de rencontre inter opérateurs, l'Instance Bassin EFE de Namur a créé, au cours du 1^{er} trimestre 2025, un outil qui centralise l'ensemble des informations utiles à l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap. Cette brochure à destination des intervenants dans l'insertion professionnelle des public concernés est conçue pour orienter les usagers vers la ou les structure(s) qui répond(ent) le mieux à leurs besoins. Elle comporte notamment les coordonnées des écoles d'enseignement spécialisé, des CFISPA, des Centres PMS, des entreprises de travail adapté, ainsi que des acteurs de l'insertion et de l'orientation dans le Bassin Namurois.

L'outil a fait l'objet d'une large diffusion en avril 2025 et est disponible sur le site Internet de l'Instance.

5.8 Mobilité

Le 16 octobre 2025, l'Instance Bassin EFE de Namur a mobilisé 22 partenaires différents (acteurs de la mobilité, mais également du secteur de l'insertion, de la formation et de l'enseignement en alternance, ASBL du secteur associatif, Forem et IWEPS) dans le cadre de l'organisation d'un colloque autour de la problématique de la Mobilité inclusive. Celui-ci a réuni près de 135 participants.

Au-delà d'une meilleure connaissance de la mobilité des publics cibles, il s'agissait surtout d'évoquer lors de cette journée de réflexion, les solutions, les actions et les outils qui peuvent permettre de transformer ce frein en un levier vers une insertion durable sur le marché de l'emploi. Un focus sur la situation des publics habitant le Bassin namurois a été intégré aux constats plus transversaux.

La journée s'est déroulée en trois temps : 1. Un temps d'analyse objective de la situation grâce à des données quantitatives et qualitatives (scientifiques) ; 2. Un temps d'échange quant aux enjeux, aux actions et solutions à mettre ou déjà mises en place ; 3. Un temps de découverte en ateliers des outils disponibles pour les acteurs de l'insertion, de la formation professionnelle et de l'enseignement.

Un numéro spécial de la Newsletter de l'Instance Bassin EFE de Namur, ainsi qu'une page spécifique de son site Internet ont été dédiés au contenu du colloque. Y ont été insérés les interventions des différents orateurs, mais également les principales pistes de solutions envisagées à la problématique de la mobilité et les outils et ressources pour l'accompagnement et la formation en matière de mobilité.

5.9 Plaquette d'information sur les services d'aide à la création d'entreprises

A la demande de Maisons de l'Emploi qui utilisent régulièrement l'outil, l'Instance Bassin EFE de Namur a actualisé son outil d'information sur les services d'aide à la création d'entreprises sur le territoire du Bassin de Namur, dont la dernière version datait de 2018.

L'outil a été entièrement revu durant l'été 2024, en collaboration avec la Conseillère en création d'activités de l'équipe de la Cité des Métiers de Namur. Il se présente sous la forme d'un document de 8 pages pouvant être imprimé pour constituer un carnet reprenant l'ensemble des services actifs sur le territoire du Bassin namurois, classés en fonction des différentes étapes dans les parcours de création d'entreprise.

En complément de celui-ci, un QR-Code renvoie vers une page spécifique du site Internet de l'Instance namuroise où sont reprises de manière plus détaillées les coordonnées des différents services.

Enfin, des « cartes de visites » ont également été réalisées. Elles ont sont destinées à être distribuées au public, notamment à l'occasion de salons ou lors de séances d'informations organisées par la Cité

des Métiers (par exemple dans des écoles). Elles comportent uniquement le QR-Code, le visuel de la première page de la brochure et les logos IBEFE et Cité des Métiers.

500 exemplaires de la brochure et de la « carte de visite » ont été imprimés via le service d'impression interne du Forem et diffusés : Cité des Métiers, services d'aide à la création qui en ont fait la demande, Maisons de l'Emploi, ... La promotion de l'outil a été réalisée via le site Internet de l'Instance et sa Newsletter.

5.10 Partage des équipements pédagogiques

- **Prêt d'outils**

L'Instance Bassin EFE de Namur dispose d'une « Valisette isolation » qu'elle met gratuitement à disposition des professionnels de l'enseignement ou de la formation professionnelle qui souhaitent faire découvrir les bases de l'isolation thermique à leurs publics des options et formations dans le secteur de la Construction.

Elle propose également en prêt les outils d'orientation suivants : CartOmétiers, Explorama, l'Odysée des métiers, Métiérama et Parlimage.

- **Matinée-découverte du CTA « Accueil-Réception-Langues » de Namur**

Les Centres de Technologies Avancées (CTA) peuvent accueillir en formation des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et pour adultes, mais aussi des apprentis et formateurs de l'IFAPME, des opérateurs de formation pour adultes, des chercheurs d'emploi et travailleurs. Le CTA « Accueil – Réception – Langues » de Namur a toutefois dressé le constat de l'absence de groupes de chercheurs d'emploi dans le public ayant fréquenté celui-ci en 2024.

Pour y remédier, **l'Instance Bassin EFE de Namur a co-organisé avec le Coordonnateur du Centre, une matinée « portes ouvertes » à l'attention des opérateurs d'enseignement et de formation pour adultes afin de leur faire découvrir le centre et ses potentialités en matière d'outils pédagogiques et de formation ; ainsi que de faciliter la prise de contacts en vue de collaborations futures.**

19 organismes ont marqué leur intérêt pour mieux connaître le CTA : CISP, Enseignement pour adultes, Régie des quartiers, CPAS, centres de formation du Forem, ... de Namur mais aussi d'autres Bassins. Certains n'étaient pas disponibles le 25 septembre mais ont été recontactés à un autre moment par le Coordonnateur du CTA.

- **Digital Factory**

Le projet de Digital Factory namuroise a été présentée aux membres lors de la séance de l'Instance Bassin EFE de Namur du 2 juin 2025. A cette occasion, un appel a été lancé aux partenaires afin qu'ils envisagent de se saisir de l'opportunité d'utiliser l'outil : mise à disposition de salles, accès aux machines, collaboration aux événements, ... Il a été prévu de programmer une nouvelle présentation plus détaillée de celui-ci au cours du 1^{er} semestre 2026, lorsque le projet sera plus avancé.

5.11 Veille et suivi des évolutions et réformes dans les champs EFE

Fin 2024 et ensuite tout au long de l'année 2025, l'Instance Bassin EFE de Namur a effectué une veille concernant les nombreuses évolutions et réformes en cours et mises en place dans ses champs de compétences. Elle a mis en place des démarches de partage d'informations et d'échange afin que les acteurs locaux puissent bénéficier d'un socle commun d'informations à ce sujet et d'une vision d'ensemble du repositionnement et des rôles des différents acteurs et qu'ils puissent dès lors mieux en anticiper les retombées. Elle a également assuré **un suivi des impacts de ces changements au**

niveau de l'offre de services proposée sur le territoire du Bassin namurois en matière d'enseignement, de formation et d'insertion socioprofessionnelle.

En séance plénière du 9 décembre 2024, les membres de l'Instance, à la suite d'une présentation des **nouvelles mesures prévues dans le projet de Décret-Programme relatives à l'enseignement qualifiant**, ont décidé d'adresser **courrier** à la Ministre Glatigny (ainsi qu'aux Ministre Degryse, Dolimont et Jeholet, avec copie aux autres Instances et au CESE Wallonie) **attirant l'attention sur les impacts du projet de Décret-Programme et proposant d'éventuels ajustements dans l'intérêt de tous**. Ce courrier du 10 décembre 2024 comportait un premier état des lieux des 7èmes années concernées pour le Bassin namurois et de leurs alternatives possibles ou non dans l'Enseignement et la formation pour adultes.

Lors de cette même réunion, ils ont également pris connaissance des **nouvelles mesures impactant les Missions régionales pour l'Emploi** ; ainsi que du contenu du décret du Gouvernement de la FWB du 13 novembre 2024 instaurant un **changement de dénomination de l'Enseignement de Promotion sociale**.

Le 2 avril 2025, les membres de l'Instance ont participé à un **Webinaire de présentation du Contrat 2035 de l'Enseignement pour adultes** organisés par le Cabinet de la Ministre Glatigny. En séance plénière du 7 avril, un **complément d'informations concernant la réforme de l'Enseignement pour adultes et sur les différents chantiers** de celle-ci leur a été donné : présentation suivie d'un **échange sur les modalités prévues pour la mise en œuvre des formations alternatives aux 7ème années**.

En séance de l'Instance du 2 juin 2025, **un premier état des lieux de la mise en place effective des alternatives aux 7èmes années sur le territoire du Bassin de Namur a été réalisé, à partir du cadastre des formations alternatives** proposées aux 7èmes Techniques de qualification et 7èmes Professionnelles qui ne seront plus organisées dans l'enseignement obligatoire à partir de la rentrée 2025 réalisé par le Cabinet de la Ministre Glatigny **et sur base d'un travail de recueil d'informations réalisé via l'envoi d'un formulaire électronique auprès des établissements d'enseignement pour adultes concernés** (envoi effectué le 7 mai 2025). **Un suivi de la manière dont s'organise concrètement sur le terrain l'organisation des formations alternatives a ensuite été effectué en séance plénière du 13 octobre 2025, à partir des informations récoltées à l'occasion d'une nouvelle enquête.**

5.12 Communication

L'Equipe de l'Instance Bassin EFE de Namur a édité et diffusé au cours de la période 2023-2025, **11 exemplaires d'une Newsletter afin de mieux faire connaître** aux acteurs des champs de l'Enseignement qualifiant, de la Formation, de l'Insertion socioprofessionnelle et de l'Emploi du Bassin namurois **les travaux de l'Instance et ses Chambres** (projets, réalisations, ...).

En raison de la nécessité technique de passer à une nouvelle version du système de gestion de contenu, **le site Internet de l'Instance a connu une refonte totale en 2023. L'équipe de l'Instance en a profité pour revoir entièrement son contenu. Elle a elle-même procédé à l'implémentation de celui-ci et mis à jour la cartographie interactive de l'offre d'enseignement et de formation** (spécificité des Bassins). Le nouveau site a été mis en ligne en décembre 2023 : www.bassinefe-namur.be. Il est régulièrement alimenté et mis à jour.

5.13 Sollicitations ponctuelles

L'équipe de l'Instance Bassin EFE de Namur a également répondu à des sollicitations ponctuelles (sollicitations parfois adressées à l'ensemble des équipes des Instances) :

- **Expertise technique** lors de la sélection des projets introduits pour le territoire du Bassin de Namur **dans le cadre de la convention EPS (Enseignement de Promotion sociale) – FOREM** ;
- Collaboration à la **promotion de la plateforme Wallangues** en réponse à une demande du FOREM aux Instances de Wallonie : organisation d'une présentation de la plateforme en séance de l'Instance du 9 octobre 2023 et invitation des membres à relayer l'information ;
- **Fourniture de données socioéconomiques** actualisées relatives au Bassin de Namur en vue d'alimenter le dossier de demande d'accréditation des Carrefours des métiers via le label Cité des Métiers - mai 2023 ;
- **Fourniture d'informations au SPW dans le cadre de la mise en œuvre du projet 17 du Plan de Relance** - Organiser les missions de veille, de récolte de données et d'anticipation des besoins en compétences de manière cohérente entre les acteurs - août 2023 ;
- Fourniture d'informations au Forem sur **l'offre d'enseignement et de formation du territoire du Bassin de Namur dans le secteur HoReCa** - septembre 2023 à la suite d'une demande émanant du comité stratégique Horeca (Forem + secteur), en vue de réaliser une cartographie de l'offre sur l'ensemble de la Wallonie ;
- **Recueil auprès des CISP d'informations chiffrées concernant les filières agréées en matière d'aide à la formation permis de conduire** à la demande du Forem Central, en vue de la préparation d'une note au Comité de Gestion concernant le dispositif Passeport Drive - janvier 2024 ;
- Réalisation d'un **relevé des ressources dont les IBEFE disposent ou ont connaissance en matière d'outils de présentation de l'offre de formation** pour le Forem Central (janvier 2024 – Projet 27 du Plan de Relance – Plateforme offre de formation) ;
- **Réalisation d'un cadastre des formations horticoles** (enseignement et formation) organisées dans les différents Bassins à la demande de l'ULiège, dans le cadre du projet ISS WASABI 2.0 (projet mené par une trentaine de partenaires dont des universités, intercommunales de développement économiques et Villes, visant à développer une nouvelle filière agro-alimentaire horticole locale) - novembre 2024. **Participation au cours de l'année 2025 à trois ateliers de travail** porté par les acteurs de la formation horticole comestible et horticole ornementale en vue d'identifier et de comprendre les besoins, en formation/éducation de la filière horticole comestible et animaux de petite taille, de développer de nouvelles filières de formation et de nouveaux modules répondant aux besoins du terrain et d'adapter la formation dans la filière horticole pour la rendre plus attractive et attirer de nouveaux étudiants ;
- **Réalisation d'un cadastre de l'offre d'enseignement et de formation organisée en Wallonie pour les métiers des Industries technologiques et aéronautique et d'une cartographie de celle-ci**, à la demande du Forem – novembre 2024. Présentation de ceux-ci lors d'une réunion du Comité stratégique Industrie, le 9 décembre (Instance Bassin Hainaut sud) ;
- **Participation au projet d' « Analyse des besoins des chercheurs d'emploi » du Forem**, ayant pour objectif de mieux appréhender les compétences transversales portées par les publics : réalisation d'un inventaire des ressources des Instances Bassin EFE en matière de compétences transversales (janvier 2024), participation à des échanges méthodologiques dans le cadre de la préparation d'une enquête et de l'analyse des résultats de celle-ci (5 réunions de travail : les 25 avril, 22 mai, 7 juin, 30 août et 18 décembre 2024 et enfin participation à une séance de présentation des résultats de l'enquête le 22 octobre 2025) ;
- **Présentation des chiffres de l'emploi et des formations dans les secteurs administratif et de la vente** au public de la faillite de la chaîne Paprika, à la demande de la Cellule de reconversion (réunion préparatoire le 9 avril et présentation effectuée le 15 avril 2025) ;
- **Transmission d'informations sur l'offre de formation existante dans les métiers du tertiaire** à la demande de la Direction Formation & Compétences du Forem (juin 2025) ;
- **Présentation de l'Instance et de quelques points d'attention issus de ses travaux** lors d'une réunion de travail avec le Collège provincial namurois en réponse à leur demande de mieux connaître les réalités de terrain et de recueillir des propositions d'actions à mener à l'avenir (7 janvier 2025).

5.14 Cité des Métiers de Namur

L'Instance Bassin EFE de Namur est partenaire de la Cité des Métiers de Namur depuis sa création en 2014. Celle-ci est représentée au sein de son Conseil/Organe d'Administration et de son Assemblée générale par sa Présidente et sa Coordinatrice afin d'établir des liens entre les travaux de l'Instance et les activités de la Cité des Métiers. Depuis juin 2021, le Coordinateur de la Cité des Métiers de Namur est invité de manière permanente aux séances et travaux de l'Instance Bassin EFE de Namur.

En 2024, un transfert du projet « Des Métiers pour Votre Avenir ! » a été réalisé de l'Instance Bassin EFE vers la Cité des Métiers de Namur, à la demande de cette dernière (voir point 5.4).

5.15 Projet GO TO JOB – CRI Namur (CAI Namur)

L'Instance Bassin EFE de Namur participe également, via sa Coordinatrice, aux réunions du Comité d'accompagnement du projet GO TO JOB (FSE+) du Centre Régional d'Intégration de Namur. Celui-ci vise l'insertion durable dans l'emploi des personnes étrangères et d'origine étrangère.

6. Activités des Chambres

6.1 Chambre Emploi Formation

La Chambre Emploi Formation est un lieu d'information, d'échange et de débat entre acteurs socioéconomiques du Bassin. Exemples : le Plan de Relance pour la Wallonie, le projet AgreenJob, la mise en place de l'Accompagnement adapté, les projets innovants de l'Appel à projets APVE, la Mobilité inclusive et les actions du Consortium de mobilité pour tous, les offres de formation de Youthstart, le nouveau dispositif PFI, la présentation du nouveau centre de formation Forem-IFAPME de Belgrade (remarque : les membres de l'Instance ont été invités à rejoindre les membres de la Chambre à cette occasion), ...

- **Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)**

L'Instance Bassin EFE et plus particulièrement sa Chambre Emploi Formation de Namur ont mené, avec les autres Bassins, différentes démarches en vue d'apporter un soutien aux porteurs de projets agréés. Elle a notamment participé, le 17 avril 2023, à l'organisation d'une journée interbassins avec ceux-ci afin de favoriser leur mise en réseau et de leur relayer des informations sur les aspects administratifs et financiers des projets.

En 2024, les Instances ont réalisé une enquête afin de faire l'état des lieux des projets en cours (en interne). Elles se sont tout particulièrement intéressées à la mise en évidence d'éléments qualitatifs permettant de souligner la plus-value des projets.

Elles ont à nouveau co-organisé une séance de rencontre avec les porteurs de projets le 10 décembre 2024.

La Chambre a tout particulièrement servi de relais d'informations avec le projet développé dans le Bassin namurois, Objectif Emploi Gembloux et a effectué un suivi régulier de sa mise en œuvre. Une participation au Comité local pour l'Emploi du projet a été assurée par le Président de la Chambre Emploi Formation et/ou un membre de l'équipe.

- **Agences Locales pour l'Emploi (ALE)**

La Chambre Emploi Formation de Namur a mené un travail de réflexion sur la situation et le devenir du dispositif des Agences Locales pour l'Emploi (ALE). Sur base des éléments recueillis lors d'une rencontre avec des représentants des ALE du territoire namurois, elle a décidé de partager deux pistes de réflexion dans un courrier envoyé d'initiative le 6 juin 2023 aux membres de l'Assemblée des Instances Bassin EFE, avec copie à l'Administratrice générale du Forem.

- **Commission Sous-Régionale de Concertation (CSRC)**

Le Président de la Chambre Emploi Formation de Namur et/ou la Coordinatrice de l'Instance Bassin EFE de Namur ont participé aux séances de la Commission sous-régionale de concertation (CSRC) namuroise du Forem instaurée le 23 juin 2023 dans le cadre de la mise en œuvre du Décret Accompagnement orienté coaching et solutions des demandeurs d'emploi en Wallonie, **en vue de faire le lien entre les travaux menés dans ces différents lieux.**

La CSRC Namur s'est réunie à 3 reprises en 2023 (les 23 juin, 10 octobre et 12 décembre), 4 reprises en 2024 (les 19 mars, 18 juin, 17 septembre et 17 décembre) et 4 reprises en 2025 (18 mars, 17 juin, 16 septembre et 16 décembre).

La Coordinatrice de l'Instance namurois a également participé à un webinaire organisé par la Commission régionale de concertation le 12 décembre 2023 visant notamment à clarifier le rôle des CSRC et leur complémentarité avec les Instances Bassin EFE et les Chambres Emploi Formation.

Elle a apporté son soutien à la mise en place d'un groupe de travail dans le cadre du plan d'actions 2024 de la CSRC Namur et a participé activement à ses réunions (20/09/24, 28/11/24 et 10/07/25). Celui-ci regroupe les opérateurs de formation actifs dans le secteur Horeca sur le territoire du Bassin namurois et a pour objectif de faciliter les échanges d'information sur les différentes offres de formation (structurelles et ponctuelles) ; ainsi que de fluidifier les parcours des chercheurs d'emploi.

Le 8 septembre 2025, une séance spéciale réunissant à la fois les membres de la Chambre Emploi Formation et de la CSRC de Namur a été organisée par l'équipe de l'IBEFE Namur et le Forem Namur, sur base d'un contenu proposé par les membres de la Chambre Emploi Formation.

Cette réunion avait pour thème **l'efficacité des parcours d'insertion**. Les membres ont participé à des ateliers qui avaient pour objectifs, d'une part de mettre en exergue les leviers et les bonnes pratiques en la matière et, d'autre part, d'identifier les freins et les éléments à parfaire pour améliorer les dispositifs et les collaborations.

Les pistes issues de ce travail ont fait l'objet d'une réflexion et d'un échange en réunion de la Chambre Emploi Formation du 18 novembre 2025.

6.2 Chambre Enseignement

- **Concours Electromécanix**

Sponsorisation et promotion du concours Electromécanix. Participation au jury de celui-ci et relais vis-à-vis des écoles pour les inscriptions. Ce concours est destiné aux élèves du deuxième degré et vise à renforcer leur intérêt pour l'électromécanique, afin qu'ils poursuivent un parcours de formation dans le secteur. Le concours s'est tenu le 16 mai 2023 et le 23 mai 2024.

- **Projet « Des Métiers au Bout des Doigts »**

Ce projet consiste en **l'organisation de journées découverte de métiers techniques et technologiques à destination de jeunes des 2^{èmes} et 3^{èmes} années polyvalentes des établissements d'enseignement**

secondaire du Bassin namurois. Il est piloté par la Chambre Enseignement, avec une intervention financière de l'Instance dans les transports en car des élèves et accompagnateurs vers les lieux où se déroulent les activités.

La **4^{ème} édition du projet (2022-2023)** a permis de réaliser **53 activités découverte métiers**, avec la contribution de **15 partenaires**. 18 écoles y ont participé ; soit au total 56 classes regroupant **1.055 élèves**. Une évaluation du projet a été réalisée et les résultats de celle-ci ont été présentés aux partenaires de celui-ci en juin 2023.

En 2023-2024 (5^{ème} édition du projet), 78 activités découverte métiers ont été organisées grâce à un collaboration avec **16 partenaires** (Centres de Technologie Avancées, Centres de compétences, IFAPME, ...), dont Horeca Forma qui a rejoint le projet lors de cette édition et a proposé des activités autour des métiers de la restauration et du service en salle. 24 écoles secondaires y ont participé ; soit **plus de 1.500 élèves** qui ont découvert une vingtaine de métiers techniques et scientifiques grâce à des manipulations ludiques et des témoignages de professionnels.

La **6^{ème} édition (2024-2025)** a été lancée à la rentrée scolaire 2024. **83 journées découverte métiers** ont été proposées aux écoles du Bassin namurois. **22 établissements** ont participé à celles-ci, soit **plus de 1.500 élèves**. Un nouveau partenaire a intégré le projet ; à savoir le CHU Mont-Godinne, qui a permis d'étendre le champ des métiers présentés à celui du secteur de la Santé.

- **Création et diffusion d'outils, animation**

Au cours du second semestre 2019, La Chambre Enseignement a procédé à l'engagement d'une personne chargée de la réalisation d'outils pédagogiques d'animation en amont (préparation) et en aval (exploitation du contenu) des activités découverte métiers dans le cadre du projet « Des Métiers au Bout des Doigts ». Le projet a abouti en 2022 à la publication et la diffusion de l'outil d'animation « Clichés métiers » qui consiste en une activité d'introduction à la découverte des métiers techniques et technologiques.

Durant la période 2023-2025, la Chambre Enseignement de Namur a poursuivi le développement et la diffusion d'outils permettant de travailler l'orientation et de promouvoir les métiers techniques et scientifiques, pour un public d'élèves, de la 5^{ème} primaire à la 3^{ème} secondaire. Exemple : Escape Game Louise et Mathias centré sur le choix d'études/école en fin de scolarité primaire. Elle a organisé des séances d'information et d'animation en lien avec ces outils.

La Chambre a également poursuivi la distribution de sa valisette pédagogique reprenant différents outils de promotion de l'enseignement qualifiant.

- **Promotion de l'enseignement qualifiant**

- Dans le cadre de leurs actions de valorisation de l'enseignement qualifiant, les Chambres Enseignement ont réalisé un **site internet « enseignement qualifiant.be »**. Celui-ci est régulièrement mis à jour. Il permet également de diffuser les outils réalisés par les différentes Chambres.
- La Cheffe de projet de la Chambre Enseignement de Namur a également participé chaque année à la campagne « **Le Mois du Qualifiant** » initiée par les Chambres Enseignement pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de mettre en lumière les écoles d'enseignement technique et professionnel ainsi que leurs options auprès des jeunes et des parents.

- Elle a participé au **Salon des Métiers de Walcourt, durant la semaine du 25 au 29 mars 2024** : animation d'un escape game avec l'Instance de Hainaut sud, et les 3 centres PMS de Couvin et Philippeville, information sur le qualifiant.
- Elle a aussi participé à l'organisation et à l'animation d'un stand de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'occasion des **Startech 's Days** qui se sont tenus à Marche-en-Famenne (WEX) du 17 au 19 novembre 2024, ainsi que du 16 au 18 novembre 2025. Celui-ci avait pour but d'offrir une information sur l'enseignement qualifiant, l'alternance, les Centres de Technologies Avancées ; au travers d'animations diverses telles qu'une escape room, une chasse au trésor et d'autres activités ludo-pédagogiques. Des Outils pour les enseignants et des brochures d'informations ont été mis à disposition des jeunes, familles, demandeurs d'emploi et adultes en reconversion.
- Elle a participé aux **Salons XploreJob** organisés par la Cité des Métiers de Namur les 6 juin 2024 et 10 octobre 2025.
- Enfin, la Chambre Enseignement de Namur a également été présente lors de l'édition 2025 du « **Forum aux Professions** » organisé par Infor-Jeunes à Namur Expo le 24 avril : **information sur les parcours de formation de l'enseignement et en particulier sur les options du qualifiant menant aux métiers scientifiques et techniques, propositions d'escape games et cartes de découverte des métiers.**

7. Autres travaux interbassins

7.1. Organisation de webinaires et séminaires de travail

Les Instances Bassin EFE ont coorganisé 3 webinaires à destination de leurs membres et équipes, ainsi que des acteurs de terrain de leurs champs de compétences :

- **Présentation de l'Etat de lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance**, le 24 avril 2023. A la suite de celle-ci, Une note avec différentes pistes de travail en matière d'alternance a été réalisée par les différentes Instances Bassin (le point a été inscrit à l'ordre du jour des réunions de l'Instance namuroise des mois de juin et octobre 2023) ;
- **Les missions et le fonctionnement du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ) et les articulations avec les travaux des Instances Bassin**, le 30 mai 2024 ;
- **Le cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs**, le 6 juin 2024.

Elles ont également coorganisé, le 13 septembre 2024, un **Séminaire sur l'évolution et les opportunités du marché du travail en Belgique** : présentation de recommandations de l'étude « Be The Change » d'Agoria. Cette séance à la fois en présentiel et en distanciel, a réuni environ 80 personnes.

7.2. Autres travaux interbassin

- **GT « Métiers de l'Aide à la personne »**

Objectifs :

- Favoriser la concertation entre les pôles de synergies des différents Bassins, les synergies, le partage d'informations, l'échange de bonnes pratiques ;
- Mutualiser les réflexions et projets ;
- Centraliser la veille et la communication dans ce domaine.

Travaux réalisés :

5 réunions ont été organisées en interbassins en 2023, dont deux avec l'inter-fédération des Services et Associations d'Aide aux Familles et aux Aînés (SAFA et AsSAF), 3 en 2024 et 4 en 2025 : échanges sur les actualités du secteur et notamment en lien avec la scission des filières d'enseignement pour les métiers d'Aide familial et Aide-soignant et ses conséquences potentielles (cf. nouveaux profils du SFMQ), **présentation des travaux menés dans les pôles de synergies des différentes Instances** : enquête auprès des jeunes concernant la problématique des stages, projet-pilote de stage en réalité virtuelle, ... , **développement d'un outil d'information commun sur les filières de formation dans le secteur de la Petite enfance, ...**

Intégration en janvier 2023 des Instances Bassin EFE dans le dispositif « Wallonie Compétences d'avenir » qui rassemble Le Forem, l'Interfédé des AFA et deux représentants des Instances et qui vise à améliorer les dispositifs de formation de manière à mieux répondre aux besoins d'emploi et difficultés de recrutement pour le métier d'Aide familial. **4 groupes de travail ont été créés. L'Instance Bassin EFE de Namur a participé à l'axe analyse** : analyse de l'insertion dans le secteur de l'Aide à domicile, réalisation d'une enquête auprès des candidats potentiels à un emploi dans le secteur au sujet de leur perception de celui-ci et de leurs motivations à s'y insérer, inventaire et analyse des enquêtes réalisées par les services RH au sein des SAFA. **Dans le cadre de l'axe formations, elle a participé à la réalisation d'une cartographie wallonne visant à recenser les lieux de formation Aide familial et Aide-ménager social ; ainsi que le nombre d'étudiants par Bassin ; en vue de permettre d'identifier les besoins de formation dans les différents territoires (cette cartographie a fait l'objet d'une actualisation annuelle).**

L'Instances Bassin EFE de Namur a également participé à la réalisation et à la mise à jour régulière d'un **cadastre de toutes les activités menées par les différentes Instances en lien avec le secteur.**

En novembre 2024, le GT interbassin a fait le point sur l'évolution du nombre de formations Aide familial et aide-soignant et du nombre d'étudiants dans les sections correspondantes dans l'enseignement secondaire et pour adultes.

En 2025, le GT a également préparé l'organisation d'une journée de promotion des métiers de l'Aide à domicile.

- **GT « Numérique »**

Objectifs :

- Echanger sur les projets et actions des différentes IBEFE en lien avec le Numérique ;
- Collaborer avec l'Agence du Numérique à l'élaboration d'une cartographie des lieux et services d'inclusion numérique (cf. Plan d'Inclusion Numérique de tous les Wallon.ne.s) ;
- Identifier des Parcours d'Inclusion numérique (mise en œuvre du projet 230 du Plan de Relance de la Wallonie, confié aux IBEFE – pilotage par le SPW).

Travaux réalisés :

Durant l'été 2023, les 9 Instances Bassin EFE de Wallonie ont collaboré avec l'Agence du Numérique au projet de cartographie wallonne des lieux d'inclusion numérique : « MaCartoNum ». Elles ont réalisé un formulaire électronique et ont procédé au recueil d'informations auprès de tous les acteurs de l'inclusion numérique sur le territoire wallon sur les lieux et services d'accompagnement au numérique. Ces données ont été transmises à l'Agence du Numérique début juillet (+ complément en septembre) en vue d'alimenter la base de données de l'application de cartographie.

La cartographie est disponible en ligne depuis le 10 novembre 2023.

Tout au long de l'année 2023, elles ont également mis en œuvre le projet 230 du Plan de Relance de la Wallonie, qui visait à identifier des profils-types de personnes en situation de fragilité numérique et de formuler des recommandations en matière de parcours d'inclusion numérique correspondants.

Le pilotage du projet a été confié par le SPW aux Instances et c'est celle de Namur qui s'est chargée de la coordination de celui-ci. Les démarches menées sont les suivantes :

- Janvier à mai 2023 : **Lancement d'un appel d'offres en vue de faire appel à un prestataire externe** et attribution du marché à WeTechCare.
- **Organisation de 5 réunions du comité de pilotage du projet** (composition : représentants des équipes des 9 Instances Bassin, de WeTEchCare, du SPW, de l'Agence du Numérique et de la Coordination des Espaces publics numériques) : détermination d'une méthodologie et d'un calendrier de mise en œuvre pour le projet, élaboration d'une trame d'enquête et d'une base de contacts, échanges concernant les premières analyses et résultats en termes de profils-types et de parcours, préparation du séminaire de clôture...).
- Entre juin et septembre 2023, les Instances Bassin ont apporté un appui à WeTechCare dans la réalisation **d'enquêtes auprès de 363 structures d'accompagnement au numérique et de publics en fragilité numérique (326 répondants, dont 40% hors des dispositifs).**
- Au cours des mois d'octobre et de novembre, les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une analyse : **analyse des profils des personnes en situation de fragilité numérique, de leurs difficultés et besoins, de l'offre proposée sur le territoire wallon en matière de services et de structures d'accompagnement à l'inclusion numérique ; ainsi qu'une mise en relation entre l'offre et les besoins.** Les résultats de ces travaux ont permis de déterminer des profils-types de personnes en lien avec l'usage et la maîtrise des compétences numériques, ainsi que **des recommandations et pistes d'actions en termes de parcours d'inclusion pour celles-ci.**
- Les résultats complets de l'enquête et l'infographie reprenant la synthèse de ceux-ci ont été diffusés largement aux acteurs de terrain de l'ensemble des Bassins, notamment via le site Internet des Instances et les Newsletters, en décembre 2023 et début 2024.
- **Un séminaire a été co-organisé par les 9 Instances wallonnes afin de présenter les résultats du projet à un large public. Il s'est tenu à Bouge le 13 décembre 2023 : environ 120 participants (membres des Instances et de leurs Chambres, acteurs des champs E-F-E et acteurs de l'inclusion numérique).**

- **GT « Mobilisation des publics »**

Objectifs :

- Echanger sur les projets mis en œuvre et partager les résultats des travaux menés par les différentes Instances Bassin EFE en matière d'accroche et de mobilisation des publics,
- Mener des actions communes visant à soutenir les initiatives mises en place dans chaque Bassin.

Travaux réalisés :

2023

Co-organisation d'un séminaire interbassins « Mobilisation des publics, quelles pratiques innovantes ? », en collaboration avec la Cellule Orientation Tout Au long de la Vie (OTLAV) du FOREM et avec le soutien financier du Plan de Relance de la Wallonie. Cet événement s'est tenu le 27 novembre 2023 à Bouge : 150 personnes inscrites. Il avait pour objectifs de mieux appréhender le public des jeunes et de comprendre ce qui fait sens pour eux, ainsi que de partir de pratiques inspirantes et de témoignages de jeunes comme base de réflexion pour mettre en place de nouvelles pédagogies, de nouvelles méthodes de travail. Enfin, la journée s'est aussi voulue source de rencontres, de réseautages et d'ateliers réflexifs et prospectifs pour imaginer des projets novateurs.

Un rapport du séminaire a été rédigé par les équipes des IBEFE et finalisé en avril 2024. Il comporte notamment une synthèse des pistes identifiées par les participants aux ateliers.

2024

Un groupe de travail interbassin a poursuivi la réflexion avec des représentantes de la Cellule OTLAV du Forem en vue de déterminer des actions concrètes à mener prioritairement (réunions des 29 mars et 12 avril 2024). Celles-ci ont été présentées au Cabinet de la Ministre Morreale et **il a été demandé aux Instances d'organiser dans chaque Bassin**, entre le 27 mai et le 15 juin (délai postposé ensuite à début octobre), **une rencontre entre acteurs de la Jeunesse et acteurs de l'insertion socioprofessionnelle afin de favoriser l'interconnaissance et de développer des synergies pour la mobilisation et la prise en charge des publics jeunes/Neet's**. Un subside attribué au Forem dans le cadre du Plan de Relance wallon a été mis à disposition des Instances pour ce faire.

2025

Les différentes Instances ont poursuivi, avec leurs propres moyens, l'organisation d'événements en matière de mobilisation des publics et d'accrochages des jeunes et le GT interbassins a continué à se réunir pour échanger sur les projets mis en œuvre dans chaque territoire.

Début 2025, les Instances ont **réalisé et diffusé largement une plaquette de communication visant à mettre en évidence l'ensemble des rencontres locales organisées à l'initiative des Instances Bassins en 2024 entre acteurs de la jeunesse et de l'insertion socioprofessionnelle** en vue de favoriser l'interconnaissance entre les professionnels de terrain et d'optimiser in fine l'accompagnement, la formation et l'insertion des jeunes.

- **GT « OTLAV » – Orientation Tout au Long de la vie »**

Dès 2020, la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission Communautaire française ont adopté une note présentant les modalités de mise en œuvre du dispositif d'orientation tout au long de la vie, sur base de recommandations stratégiques formulées par un groupe d'experts, dont les Instances Bassin EFE. Un premier inventaire de l'offre d'orientation avait été réalisé en juin 2020. Il a mis en évidence

En septembre 2023, Les Instances Bassin EFE ont été mandatées par les Ministres de l'emploi et de la formation afin de réaliser, en association avec la Cellule un cadastre leur permettant de pouvoir disposer d'une vision globale de l'offre d'orientation. Ce cadastre avait notamment pour but

d'alimenter les réflexions et travaux des Gouvernements et les décisions politiques en matière d'orientation tout au long de la vie (OTLAV).

Objectifs du GT interbassins :

- Réaliser un cadastre des activités d'orientation proposées gratuitement aux citoyennes et citoyens sur l'ensemble des territoires wallon et bruxellois (l'outil est destiné à un public de décideurs politiques et de « professionnels » dont l'activité est en lien avec l'orientation).
- Améliorer la connaissance des opérateurs en charge de l'orientation ;
- Mener une réflexion et participer à des groupes d'experts mis en place pour élaborer une Charte, un Portail de l'orientation et faire le lien entre le cadastre et le Portail, ...

Travaux réalisés :

2023 – Mise en place et phase de test

L'année 2023 a été consacrée à la construction du cadre méthodologique du cadastre et à la préparation de l'outil de collecte :

- Acquisition de l'outil Airtable et formation à son utilisation, développement de la base de données et des fonctionnalités nécessaires pour la récolte et l'exploitation des données d'orientation.
- Encodage initial des opérateurs actifs en Wallonie.
- Phase de testing auprès d'une quarantaine d'opérateurs sélectionnés pour couvrir l'ensemble des bassins et des familles d'acteurs.
- Envoi massif du questionnaire début décembre 2023 (≈ 1200 envois), suivi de plusieurs relances en janvier 2024.
- Clôture de l'enquête le 30 janvier 2024 afin de procéder au nettoyage des données.
- Accompagnement des opérateurs : deux webinaires (présentation, démonstration, questions-réponses) et mise à disposition d'un replay.

2024 – Collecte, consolidation et production du rapport

En 2024, les Instances Bassin EFE ont finalisé la collecte des données, procédé à leur consolidation et à la formalisation des résultats :

- Relances ciblées auprès des opérateurs, via mails personnalisés et appels téléphoniques.
- Récolte et nettoyage approfondi des données.
- Structuration des données dans Airtable, extraction des tableaux et préparation de modules statistiques.
- Présentation des résultats à l'équipe OTLAV et au Comité de pilotage stratégique.
- Rédaction d'un rapport final, incluant les analyses régionales et par Bassin.

Le cadastre finalisé a été inséré fin avril-début mai 2024 en mode « lecture » sur les sites Internet des Instances Bassin EFE et le site internet interbassins (remarques : il ne reprend pas l'offre d'orientation organisée par l'enseignement obligatoire, ni l'offre payante. Une recherche peut être effectuée par Bassin ou par type de public). Un article a été inséré dans la Newsletter de l'Instance Bassin EFE de Namur en vue de faire connaître l'outil à un maximum d'acteurs de terrain.

Les Instances ont prévu des **mises à jour** annuelles du cadastre des activités d'orientation. Le recueil d'informations concernant les activités d'orientation prévues pour 2025 a été lancé dès la fin du mois de novembre 2024. Un mail a été envoyé à tous les opérateurs d'orientation avec un lien leur donnant accès à un questionnaire prérempli basé sur les données qu'ils ont communiquées en 2024 afin qu'ils puissent les confirmer ou les actualiser sans ré-encodage complet.

1^{er} trimestre 2025 – Mise en ligne de la version actualisée du cadastre avec les données 2025.

En 2024 et 2025, sous l'impulsion de la Cellule OTLAV du Forem, des réunions de travail ont été organisées avec FormaForm, puis avec le SPW et la FWB Enseignement en vue de créer les liens entre le cadastre et le portail des activités « STEAM », ainsi que le portail « Mon Orientation ».

- **Cadastre de équipements pédagogiques – CADEP**

Le Cadastre des équipements pédagogiques (CADEP) vise à répertorier l'ensemble des équipements de pointe et des infrastructures pédagogiques disponibles en Wallonie. Le projet est piloté par le Forem. En juin 2025, celui-ci a sollicité la collaboration des équipes des IBEFE dans le cadre de sa réalisation afin d'accompagner les opérateurs de terrain (il s'agit dans un premier temps du Forem, des Centres de compétences en ASBL et des Centres de formation de l'IFAPME) dans la complétude des données, après intégration des informations déjà reprises dans les différents inventaires des opérateurs.

Des membres des équipes des Instances ont participé à 4 ou 5 réunions de travail relatives à la mise en œuvre du projet au cours du second semestre 2025 ; ainsi qu'à une séance de formation (novembre 2025) afin de pouvoir consulter la base de données qui sous-tend le Cadastre et y effectuer des ajouts ou modifications.

L'Instance Bassin EFE de Namur a en outre assuré la **promotion du projet auprès de ses acteurs locaux**. Un point de présentation de celui-ci a été inscrit à l'ordre du jour de la séance de l'Instance du 8 décembre 2025. Les représentants des CISP qui étaient présents ont demandé à pouvoir également être impliqués dans la démarche. Une demande similaire a été faite par les représentants des CFISPA. L'accord des autorités de tutelle a été donné et la Coordinatrice de l'Instance namuroise a **mené des démarches auprès de l'Interfédé et de la Fédération des CFISPA pour étendre le projet au-delà du Bassin namurois à l'ensemble des centres de formation wallons**.

- **Réunions de coordination**

Des réunions régulières d'échange et de travail sont organisées tous les mois entre les coordinateurs des Instances. Les Présidents des Instances Bassin EFE se réunissent également avant chaque séance de l'Assemblée des Instances Bassin EFE afin de préparer celles-ci ou parfois de manière spécifique en fonction de l'actualité.

- **Journées d'échanges inter-équipes**

Trois journées de travail entre chargés de missions/chefs de projets ont également été organisées notamment pour leur permettre de mieux se connaître et d'échanger sur les méthodologies, les projets et les réalisations dans les pôles de synergies : 12 janvier 2023, 25 juin 2024 et 26 juin 2025.

- **Evolution du dispositif des Instances Bassin EFE**

Les Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi sont amenées à évoluer dans le cadre de la réforme systémique de l'Enseignement qualifiant, de l'Enseignement pour Adultes et de la Formation professionnelle et plus particulièrement en lien avec le développement de Comités Stratégiques Sectoriels (COSTRA) au sein du FOREM.

Dès la fin du 1er semestre 2025 et tout au long du second semestre, les Présidents des Instances ont mené, en lien avec le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie, différentes démarches auprès des Ministres de tutelle et du Forem, en vue de partager leurs points de vue et propositions sur le devenir des Instances, d'assurer la continuité de leurs missions ; ainsi que de garantir l'emploi des membres des équipes des Instances.

Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi

(IBEFE) de Namur

Boulevard du Nord, 14 – 5000 NAMUR

ibefe.namur@forem.be

<http://www.bassinefe-namur.be>

